

Grenade

Saint-Caprais

De Granada a Sant-Crambari

n°2

Bulletin
d'informations
municipales

décembre/janvier/février 2008-2009



Fin d'année à Grenade

Bien dans ma ville *Appel aux dons*
Les dossiers à suivre *Conservation du patrimoine communal*
Agenda *Les rendez-vous des fêtes*





3

Notre cadre de vie

Concours Départemental Villes et Villages fleuris 2008
Chantier d'assainissement, avancée des travaux de la station d'épuration

4

Bien dans ma ville

Brèves p. 4
Espaces verts p. 4
Police Municipale p. 5
Communiqué p. 5
Vie culturelle p. 6
Enfance p. 7
Appel aux dons p. 8
Don d'organes - Don de sang
Santé p. 9
Pour une urgence
Dentiste et pharmacie de garde
CPAM
Sondage p. 10
État-civil p. 12

13

Les dossiers à suivre

Conservation du patrimoine communal

16

Un portrait, une idée

Julien Despaux, champion de roller

18

Conseils municipaux

21

Arrêt sur images

26

Communauté de Communes

28

Conseil Général de la Hte-G.

Le Conseil Général au quotidien à Grenade

29

La vie des associations

36

Agenda

Au menu des Fêtes de Noël

Chers habitants de Grenade et de Saint-Caprais,

édito



Nous voici arrivés au terme de l'année 2008, une année riche, marquée par de nombreux événements.

Noël approche à grands pas, et comme le veut la tradition, c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui vous adresse ses vœux les plus sincères, à vous et ceux qui vous sont proches.

À l'aube de 2009, nous réaffirmons notre volonté de mener Grenade et ses habitants vers un développement harmonieux, tout en préservant le cadre de vie et les atouts qu'offre notre ville.

Des projets vont voir le jour, des chantiers vont se mettre en œuvre, un défi important pour Grenade est à relever.

Je prends pleinement la mesure de mon engagement pour l'avenir de notre territoire, et désire associer le plus grand nombre dans les futures réalisations qui se profilent à l'horizon des années à venir.

Dès à présent, au nom des élus de la Commune de Grenade, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Rémy ANDRÉ,
Maire de Grenade.

Mairie de Grenade

Hôtel de Ville

Avenue Lazare-Carnot - 31330 Grenade

Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Info est édité par la Mairie de Grenade (31330)
Mise en page et impression : Imprimerie Ménard - 31682 Labège Cedex
Comité de rédaction : Monique Louge, Mimmie Briez, Françoise Chapuis et le Service Communication.
Directeur de la publication : Rémy André
ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Décembre 2008.



Des maisons en fleurs...

■ Le Concours Départemental Villes et Villages fleuris 2008 de la commune de Grenade a récompensé cette année Madame Maryvonne RENAILLER et Monsieur Claude MARTY.

La remise des prix a eu lieu en octobre 2008, au Conseil Général, et en novembre 2008 à la Mairie.



Remise des prix aux deux lauréats du Concours, Maryvonne RENAILLER (1^{er} prix) et Claude MARTY (2^e prix). Le Service Espaces Verts de la Ville de Grenade a été primé dans le cadre du Palmarès des Communes. Félicitations à tous !



Remise des Prix au Conseil Général de la Haute-Garonne, en présence de Véronique VOLTO (Conseillère Générale), Pierre IZARD (Président du Conseil Général), Serge NADALIN et Théodore KACZMAREK (Mairie de Grenade) et M. le Sénateur AUBAN.

N'oubliez pas que les inscriptions de l'édition 2009 se feront en juin, en Mairie. En plus de vos jardins, ce concours s'étend désormais au fleurissement des balcons et fenêtres. Alors à vos râteaux et à vos bulbes !



Réunion de Chantier ! ➔

Point sur l'avancée des travaux.

Le chantier d'assainissement eaux usées du secteur nord de Grenade vient de commencer, ce réseau permettra en plus de prendre à terme les effluents domestiques des habitants, de reprendre toutes les eaux usées de la commune d'Ondes pour les acheminer sur la nouvelle station d'épuration après passage par le "pigeonnier" (la nouvelle station de refoulement).



brèves de commune

Élections 2009

Inscription

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008, pour pouvoir voter en 2009.

La Halte-garderie communique

La Halte-garderie sera fermée les 19 et 20 février 2009.

Les Restos du Cœur

Campagne 2008-2009



La campagne 2008-2009 des Restos du Cœur du secteur de Grenade a démarré lundi 1^{er} décembre 2008.

Les documents exigés pour les inscriptions sont les suivants :

- Carte d'identité ou livret de famille ;
- Feuille imposition ou non imposition ;
- Carte de Sécurité Sociale ;
- Certificats de scolarité ;
- Bulletins de paye, retraite, pension ;
- Fiche d'allocations familiales ;
- Quittance de loyer ;
- Assedic (décision) ou RMI.

Les colis repas seront distribués tous les lundis de 13 h à 15 h 30, au siège, rue de Belfort à Grenade.

Spécial nouveaux Grenadains

Permanence

À partir du mardi 6 janvier 2009, une permanence sera assurée tous les mardis, hors période scolaire, de 14 h à 16 h 30, en Mairie par Valentine Vouzellaud, Conseillère Municipale.

Infos au 05 81 33 02 41 aux heures de permanence.

Espaces Verts

Coupe d'hiver

■ Les travaux d'élagage des platanes situés au bout des allées Alsace, entre la Mairie et la route d'Ondes, ont débuté le 24 novembre.

Ils dureront environ un mois et nécessiteront tour à tour l'interdiction de stationner sur le parking et une circulation alternée route d'Ondes. Les interventions se dérouleront de 8 heures à 17 heures.

Communiqué de l'association Nature Midi-Pyrénées

Zoom sur la taille raisonnée ↗

Renversons les idées reçues...

> Un arbre ne doit être taillé qu'en cas de contraintes extérieures uniquement. Respectons le développement naturel de l'arbre : toute branche vivante lui est utile, et l'arbre sait construire du bois selon ses besoins. Toute taille sévère désorganise la structure de l'arbre.

> Un arbre trop haut ne risque pas de tomber. Au contraire, réduire la hauteur de l'arbre et couper des branches maîtresses l'affaiblit, ainsi que son système racinaire. Le risque de chute et de casse augmente alors.

> Si un arbre est trop près de la maison, grandit et devient gênant, une intervention peut alors s'avérer nécessaire, mais une approche respectueuse existe : c'est la taille raisonnée.

Qu'est-ce que la taille raisonnée ?

Cette méthode respectueuse de la physiologie de l'arbre, préserve le port naturel, la santé, la longévité et l'esthétique de l'arbre, tout en taillant le moins possible. Des outils de précision sont utilisés pour tailler finement : la scie remplace par exemple la tronçonneuse. Les angles de coupe sont respectés, les plaies sont minimes.

À court terme, le coût peut-être plus important, car il faut adapter l'arbre à son environnement pendant sa croissance, jusqu'à l'âge adulte. Par contre, une fois formé, l'entretien est moins fréquent et le volume de bois à dégager moins important. À long terme, elle peut s'avérer 3 fois moins onéreuse que les tailles drastiques.



Pour plus d'infos sur les pratiques et les coûts de taille, rendez-vous sur : www.premiumwanadoo.com/naturemp/5Sensibiliser/cadre_sensibiliser.htm



Chiens dangereux : évaluation comportementale

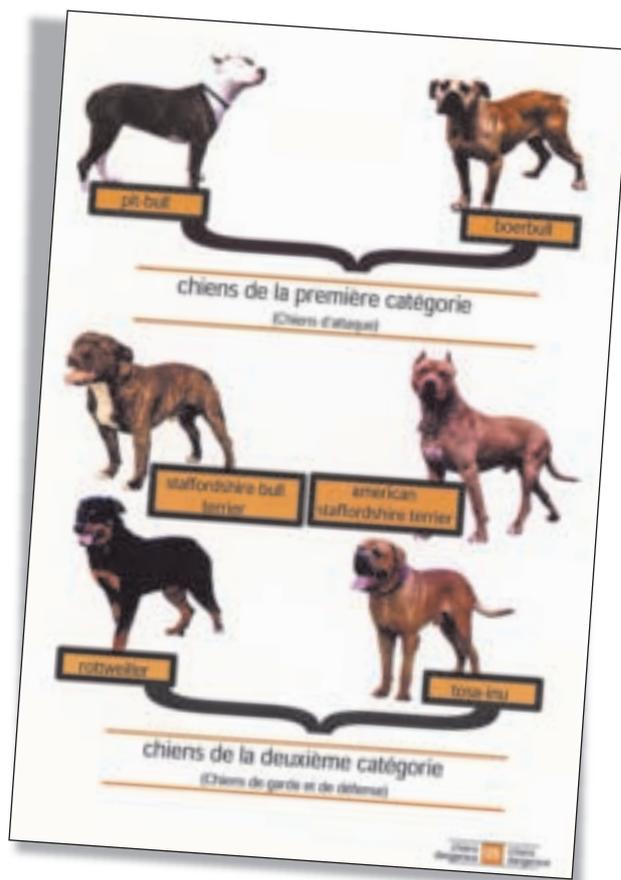
■ Application de la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La loi du 20 juin 2008 prévoit que les propriétaires de chiens de première et deuxième catégories doivent faire passer une évaluation comportementale à leur chien en s'adressant à un vétérinaire agréé et inscrit sur une liste départementale consultable en mairie.

Pour les chiens de première catégorie, l'évaluation comportementale doit être faite avant le 20 décembre 2008.

Pour les chiens de deuxième catégorie, l'évaluation comportementale doit être faite avant le 20 décembre 2009.

Les agents de la police municipale rappellent que les chiens de première et deuxième catégories doivent être déclarés à la mairie de votre lieu de domicile sous peine d'une amende forfaitaire de quatrième classe.



Communiqué de la Mairie de Grenade

Affichage : respectons l'environnement visuel



■ La commune de Grenade projette de faire réaliser une étude avec les partenaires concernés pour définir et améliorer la qualité du paysage pour la protection du cadre de vie dans le domaine de l'affichage sur son territoire.

Il s'avère donc utile de rappeler les principes et règles d'affichage de la Loi du règlement national sur la publicité, les enseignes et les pré-enseignes, afin de permettre la diffusion d'informations au public, tout en respectant l'environnement visuel sur l'ensemble de la commune.

Quelques rappels sur la définition de chaque mode d'information :

LA PUBLICITÉ : Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des pré-enseignes, toute inscription, forme ou image destinées à informer le public ou attirer son attention.

LES ENSEIGNES : Inscription, forme ou image apposée sur un immeuble (bâti ou non bâti) et relative à une activité qui s'y exerce.

LES PRÉ-ENSEIGNES : Inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble ou s'exerce une activité déterminée.

Pour tout renseignement concernant la réglementation nationale sur l'affichage vous pouvez contacter le service en Mairie au : 05 61 37 66 11.



La Bibliothèque Municipale

Chers lecteurs,

Voici qu'approche Noël à grands pas, à cette occasion nous vous avons concocté une petite sélection d'ouvrages pour occuper vos soirées d'hiver!

Noël rimant avec jolies histoires, de nombreux enfants ont pu s'émerveiller, ce mercredi 3 décembre, en écoutant « La fille du meunier », un conte musical interprété par 3 comédiennes de talent: Emmanuelle Menvielle, Pauline Révillion et Anne Chaintron. Nous les remercions de leur enthousiasme et du plaisir communiqués aux enfants.



Nous vous informons que durant les vacances de Noël, la Bibliothèque Municipale sera fermée:

- les 24 et 25 décembre 2008
 - du 30 décembre 2008 au 1^{er} janvier 2009
- Venez faire vos provisions de livres et de CD!**

Toute l'équipe de la Bibliothèque vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année qui s'annonce.



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale de Grenoble:

Mardi: 16h00-19h00
 Mercredi: 14h30-18h00
 Jeudi et vendredi: 16h00-18h30
 Samedi: 10h00-12h30

Contact: **05 81 33 02 53**

cours de l'Ancien collège, avenue Lazare-Carnot

Pour vous inscrire: présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Droit d'inscription:
 10,20€ pour les adultes actifs en CDI.

Point lecture, Mairie annexe de Saint-Caprais:

Mercredi: 14h00-16h00
 Vendredi: 17h00-19h00

Les expositions de 2009 à la Bibliothèque Municipale:

« **Promis, juré... on s'écrira** », expo jeunesse
 Du 12 janvier au 6 février 2009.

« **les Abécédaires d'Anne Bertier** », expo jeunesse
 Du 6 février au 17 mars 2009.

« **Méditerranée: des Méditerranéés** », expo tous publics
 Du 17 mars au 17 avril 2009.

« **Le retour des sorcières** », expo jeunesse
 Du 17 avril au 28 mai 2009.

« **Des luttes et des hommes** », expo tous publics
 Du 28 mai au 25 juin 2009.

FONDS IMPRIMES ADULTES

Documentaires Adultes

Femme du monde de Titouan Lamazou
Habitat plume
Habitat le paysage
1000 façons de consommer responsable sous la direction de Yann Arthus-Bertrand
La nature nous sauvera de François Couplan
Au cœur de nos régions de Jean-Pierre Pernault

Biographies

Une femme à Dien Bien Phu de Geneviève de Galard
A demain de Patrick Poivre d'Arvor
Saladin de Anne-Marie Eddé
Séraphine - La vie rêvée de Séraphine de Senlis de Françoise Cloarec

Romans Adultes

Le rocher de Montmartre de Joanne Harris
Ce que l'océan ne me dit pas

de Hortense Durfour
Le tunnel de William H Glass
Le secret de l'automate de Robert Löhr

Romans Policiers

Les quatre coins de la nuit de Craig Holden
La petite fille du lac de Christina Schwartz
Minuit en plein jour de Daniel Easterman
Où va-t-on papa? de Jean-Louis Fournier

Science-Fiction

Un paradis sur terre de Bernard Werber

FONDS IMPRIMES JEUNESSE

Romans Jeunesse

Les cavaliers des lumières d'Aubert et Cavalis
Chronique du bout du monde de Paul Stewart
Geobreeders d'Itô Akihiro
Stravaganza de Mary Hoffman
La disparition d'Anastazia Thor de Gregory Galloway
Une île trop loin d'Annika Thor

FONDS SONORE

Musiques francophones

Les créateurs de Katerine
L'intégrale de Barbara
La cigale des grands jours de Thomas Fersen
Et si c'était moi de La Grande Sophie
De verre en verre de Jamait
Un jour d'été de Amel Bent
Fairytale de Constance Amiot
Négresse blanche et Bonjour tristesse de Arthur H
Tout est plaisir pour moi de Dave
Kensington square de Vincent Delerm
 Coffrets: Brel, Barbara...

Musique Classique

Œuvre pour pianos d'Érik Satie
Schoenberg de Pierre Boulez
Mélodies de Fauré
Mme Butterfly de Puccini
Escolonia de Montserrat
Maddalena ai piedi di cristo d'Antonio Caldara



Les animateurs en lumière

■ Votre enfant vous a sans doute déjà parlé de « la grande dame à lunettes », de « la dame au pull rouge » ou de « la nouvelle animatrice qui propose des nouveaux jeux » !

Maintenant, vous pourrez mettre un nom sur un visage et identifier les animateurs du midi et du Centre de Loisirs du mercredi.



Bastide maternelle (de gauche à droite) : Chantal, Audrey, Gigi, Sabine, Nadya, Sylvaine, Claudie, Aurélie.



Gouze maternelle (de gauche à droite) : Lysiane, Anne, Rajae, Nadège, Martine, Alexandra, Léa, Laurence, Valérie, Sylvine.



CLSH (debout de gauche à droite) : Audrey, Rajae, Stéphanie, Alexandra, Nadège, Aurélie ; (assis de gauche à droite) Valérie, Carine, Amandine, Isabelle, Lydie.



St-Caprais (de gauche à droite) : Stéphanie, Nathalie, Virginie, Hélène.



Bastide élémentaire (de gauche à droite) : Christelle, Corinne, Séverine R., Séverine G., Lydie, Carine, Marylène, Amandine, Houria, Emilie.



Gouze élémentaire (de gauche à droite) : Barbara, Valérie, Brigitte, Ionela, Magali, Claude, Manu, Isabelle, Josy, Jean-Michel, Ginette, Frédérique, Jonathan.





OUI au don d'organes, oui à la vie

■ ADOT 31, Association pour le Don d'Organes et de Tissus Humains de la Haute-Garonne tente de sensibiliser chacun d'entre nous pour nous permettre de prendre position par rapport au don d'organes après le décès.

Vous souhaitez avoir votre carte de donneur
mais ne savez comment faire?
Vous avez besoin d'informations?

Contactez l'ADOT 31 : www.france-adot.org

Le don d'organes et de tissus est un acte volontaire, anonyme et gratuit.

Renseignez-vous, prenez votre décision et informez vos proches de votre volonté



ADOT 31
Maison des Associations BAL 91
81, rue Saint-Roch - BP 74184
31031 TOULOUSE Cedex 4



EFS : donnons un peu de notre temps

■ Le don de sang est indispensable pour sauver une vie : utilisé en cas d'hémorragies importantes consécutives à un accident ou une opération, la transfusion sanguine est indispensable à la survie des malades.

Planning des collectes de Grenade en 2009 :

Les 9 et 10 février 2009

Salle de la cantine de 14 h à 19 h

Les 6 et 7 juillet 2009

Salle de la cantine de 14 h à 19 h

Les 26 et 27 octobre 2009

Salle de la cantine de 14 h à 19 h

Vous avez été nombreux à faire votre premier don en 2008. Mobilisez-vous à nouveau !

Le don de plaquettes n'est pas encore suffisamment connu.

Chaque jour, 500 dons de plaquettes sont nécessaires en Haute-Garonne.

Les plaquettes sont indispensables aux malades, enfants et adultes, touchés par la maladie (leucémie, cancers) et subissant des traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie, greffe de moelle osseuse).

**Pour savoir où donner : www.dondusang.net
ou numéro vert : 0 800 972 100**

Connaissez-vous le don de plasma ?

Non ? Pourtant, en 2008, 21 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades de notre région.

Le plasma est indispensable pour les urgences telles qu'une hémorragie aiguë massive. Mais il permet également de préparer des médicaments pour soigner les grands brûlés et les accidentés en état de choc qui ont besoin d'un apport d'albumine important, certains hémophiles, tout blessé mal protégé contre le tétanos et les patients ayant un déficit inné ou acquis en immunoglobulines.

**Pour en savoir plus : www.dondusang.net
ou numéro vert : 0 800 972 100**



Dentistes de garde

■ **Samedi 13 décembre 2008 de 14 h à 19 h,**
et dimanche 14 décembre 2008
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Gundra DOUBOVETZKY
 5, rue des Tulipes 31240 L'UNION
 Tél : 05 62 89 04 50

■ **Samedi 20 décembre 2008 de 14 h à 19 h,**
et dimanche 21 décembre 2008
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Natacha BRUNET
 1, allée de Naurouze
 31520 RAMONVILLE-ST-AGNE
 Tél : 05 61 73 50 41

■ **Jeudi 25 décembre 2008**
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Nicole ALTARAC SEBBAN
 24, rue Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE
 Tél : 05 61 21 51 45

■ **Samedi 27 décembre 2008 de 14 h à 19 h,**
et dimanche 28 décembre 2008
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Nicole ALTARAC SEBBAN
 24, rue Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE
 Tél : 05 61 21 51 45

CPAM : « Ameli » à votre service



Afin de simplifier les démarches des assurés sociaux, l'Assurance-maladie leur propose un ensemble de services en ligne : **Mon Compte Ameli**.

Sécurisé par un code confidentiel personnel, et accessible depuis www.ameli.fr, il permet en quelques clics de :

- visualiser en temps réel le détail de ses remboursements ;
- disposer d'un relevé mensuel pour sa mutuelle ;
- consulter le compteur de ses franchises et de ses participations forfaitaires ;
- gérer ses informations personnelles ;
- déclarer son changement d'adresse ;
- accéder aux formulaires téléchargeables ;
- contacter la CPAM de la Haute-Garonne par courriel.

www.ameli.fr

Pour une urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

NUMÉRO EUROPEEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Pharmacies de garde

Décembre 2008

■ **Dimanche 14 décembre de 9 h à 20 h**
Pharmacie Peyre
 1, route Aussonne 31700 Cornebarrieu
 05 61 85 21 28

■ **Dimanche 21 décembre de 9 h à 20 h**
Pharmacie Sarthe
 306, av. de la République 31840 Aussonne
 05 61 85 00 12

■ **Jeudi 25 décembre de 9 h à 20 h**
Pharmacie Vert
 Centre Commercial Les Hamats
 1, av Latécoère 31700 Cornebarrieu 05 61 85 24 08

■ **Dimanche 28 décembre de 9 h à 20 h**
Pharmacie Combes
 11, rue É.-Pouvillon 31330 Merville 05 61 85 00 52

Janvier 2009

■ **Jeudi 1^{er} janvier de 9 h à 20 h**
Pharmacie Combes
 11, rue É.-Pouvillon 31330 Merville 05 61 85 00 52



Sondage

Vous avez été plus de 200 personnes à répondre au sondage effectué par la Commune de Grenade entre le 15 et le 29 octobre. Nous vous remercions de l'intérêt que vous y avez apporté et du temps consacré à cela.

En voici les résultats, sur lesquels nous allons nous appuyer pour développer des pistes de réflexion dans le but d'améliorer les problématiques qui en sont ressorties.

GRENADE SUR GARONNE

Résultats du sondage

215 participants

■ Question 1 :

Que pensez-vous de l'évolution de votre commune au cours des 10 derniers mois ?

- 57% d'évolution favorable
- 43% d'évolution négative
- Sans changement pour 89% des scolaires
- Amélioré pour 62% des CSP / CSP+
- Il faudra accentuer la communication vers les jeunes, créer des actions et supports spécifiques

■ Question 2 :

Concernant l'avenir de votre commune vous êtes ?

- 47% optimistes
- 22% inquiets
- 80% des jeunes de voient pas de changement

■ Question 3 :

Qu'attendez-vous des élus de la communauté de communes Save et Garonne ?

- 47% des personnes interrogées est en attente de plus de communication **dont** :
- 80% des jeunes
- 45% des actifs
- 47% des 60+
- 73% des chefs d'entreprise

■ Question 4 :

Pour notre avenir commun, quels sont les 4 points prioritaires ?

- 74% environnement
- 64% l'offre des transports
- 49% le développement économique
- 37% l'offre commerciale
- 100% des jeunes soulèvent la priorité aux offres de transports

■ Question 5 :

Selon vous ruralité est synonyme de ?

- 66% des personnes interrogées déclarent un village où il fait bon vivre **dont** :
- 65% des 60+
- seulement 20% des jeunes (en régression pour 80% d'entre eux)

■ Question 6 :

Taux de satisfaction sectoriel

Ma commune

- 56% sont plutôt satisfaits
- **dont** 100% des - de 25 ans et 52% des + de 25 ans
- **contre** 44% plutôt insatisfaits

La qualité de vie

- Bonne qualité de vie pour 69% des personnes interrogées

La qualité de l'environnement

- 88% moyennement satisfaits notamment à cause de la circulation

La qualité des logements

- 83% entre bien et moyennement satisfaits

La vie culturelle

- 75% moyennement satisfaits

La vie sportive

- Satisfaisante pour le plus grand nombre
- 44% des actifs
- 58% des jeunes

Les services de santé

- 79% des jeunes et 65% des actifs sont satisfaits

Les services scolaires

- Sentiment mitigé
- 54% plutôt insatisfaits
- 46% plutôt satisfaits

Les services de garde d'enfants

- 76% sont plutôt insatisfaits
- **dont** 78% des jeunes parents

Les services aux personnes âgées

- 62% sont insatisfaits

Les services aux personnes handicapées

- 85% d'insatisfaits

L'offre des commerces

- 80% des jeunes attendent autre chose
- 57% des actifs se disent insatisfaits contre 43% satisfaits

L'offre des transports

- 80% des jeunes, 75% des -25ans et 50% des actifs se disent très mécontents.

Le développement économique

- Insatisfaction chez 80% des jeunes et 60% des actifs



■ Question 7 :

qu'attendez-vous en matière de transports ?

- 80% des jeunes et 45% des -25 ans réclament plus de pistes cyclables et un centre piéton
- 45% des actifs et 29% des 60+ attendent une amélioration des réseaux collectifs

■ Question 8 :

Apporter un soutien aux associations ?

- 100% des jeunes et 44% des actifs plébiscitent la création d'un portail internet



■ Question 9 :

Comment améliorer notre qualité de vie ?

- Développer des mesures en faveur de l'environnement
- pour 80% des jeunes et 63% des actifs

■ Question 10 :

Quelle serait la mesure à prendre pour favoriser le développement économique ?

- pour 60% des jeunes
- Favoriser l'accès internet
- pour 41,5% des CSP / CSP+
- Créer une zone économique dédiée aux entreprises du secteur bio-technologique
- pour 38% des actifs
- Aider financièrement l'implantation de nouvelles entreprises

■ Question 11 :

Qu'attendez-vous en faveur de la jeunesse ?

- 80% des jeunes sont pour faciliter l'usage d'internet
- 40% des actifs pour promouvoir les métiers manuels

■ Question 12 :

Quelle serait l'action prioritaire pour développer le tourisme ?

Créer des événements pour 53% des interrogés

- Pour les 15-19 ans : favoriser les offres tout compris, créer des événements et développer la communication internet
- Pour les 20-25 ans : Développer la communication internet, Créer des événements et favoriser les offres tout compris
- Pour les 25-59 ans : créer des événements, renforcer les activités nature, améliorer l'accueil des touristes
- Pour les 60+ : Créer des événements ; améliorer l'accueil des touristes, développer les séjours d'affaires avec Blagnac

■ Question 13 :

pensez-vous recevoir suffisamment d'informations de la part de la commune ?

- 69% assez peu d'informations
- 33% plutôt assez
- 41,5% des actifs et 80% des jeunes se sentent peu informés

■ Question 14 :

Qu'attendez-vous comme type d'information de la part de votre commune ?

- Plus de compte-rendus et de bulletins pour 65% des personnes interrogées
- Plus de guides pratiques pour 45%
- 80% des -19 ans demandent plus de guides



Rétrospective 2008

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous proposons une rétrospective de l'état civil 2008... que voilà ! À partir de 2009, vous la retrouverez dans chaque parution trimestrielle.

Si vous ne souhaitez pas y figurer, merci de le faire savoir au service communication. Et si vous voulez partager ou mettre en avant un moment de votre vie (naissance, mariage, date d'obsèques...), nous vous offrons la possibilité de faire paraître gratuitement votre annonce sur le panneau lumineux situé face à la mairie, en contactant le service communication.

Service communication de la Mairie de Grenoble :
05 61 37 66 08 - communication@mairie-grenade.fr

NAISSANCES

GALEA JULIE	2/01
COSSE CELIA	3/01
ABDOU LUCAS	4/01
ABRAM TESS	7/01
LONGUY MAELINE	8/01
BARBAULT ROSE	10/01
MAUGARD ETHAN	12/01
DIOURI ABDERRAHMANE	16/01
LEGUAY ROMANE	17/01
COULON STACEY	18/01
GONZALVEZ ROMAIN	21/01
EHLE MARILOU	22/01
SANTO CLEMENT	26/01
FEREOL LOUANE	2/02
BALET KINGSTON-ELYOT	7/02
BARDOU ESTEBAN	9/02
IBARRONDGARAY MELIE	11/02
BENAZZET NAWEL	15/02
RÖTTER EDITH	20/02
AZEMA NINON	21/02
BOUGAIRE ARTHUR	21/02
BOUGAIRE DAMIEN	21/02
BERARD MAXIME	22/02
SALA ALICE	24/02
DELCASSO LUCIE	28/02
LACOMME CHLOE	29/02
CROUVIZIER BAPTISTE	2/03
ROULEAU ALEXANDRE	3/03
ROULEAU ALICE	3/03
TOUGNE-WARNET LUCIE	10/03
ALVES MANON	14/03
LEVERT NOLAN	14/03
KLOEP KATHARINA	15/03
TOULOUSE TOM	20/03
AMBRIGOT LISE	25/03
CHIAROTTO BAPTISTE	1/04
RUBENS REMI	5/04
DARLES ANTONIN	16/04
LAMASSE JULINE	16/04
SANTIN LOU	20/04
ODRY MATEO	21/04
PRIEU ALBANE	24/04
MAZELIER-FITAL MATHIS	24/04
FIGAS-JANVIER LANA	28/04
LAVAL JEANNE	29/04
BOULAY CHARLOTTE	30/04
LEFRANÇOIS CLEOPHEE	11/05
CHAVE ENZO	20/05
DE JOUVENCEL PIERRE	22/05
MONTOYA TIMO BAPTISTE	23/05
AUGE TOM MAURICE	27/05
DELMAS ELYNA	27/05
POISSON ROMANE	27/05
BOISSEAU AMELIE	2/06
CARRIERE LISA	3/06
ASSAL KELYA	11/06
BOUIX-PUJOL YANIS	21/06
VALENTI SHENA	23/06
MASSIP EMMA	24/06
PETITQUEUX LISA	29/06
SCHOFFMANN ELENA	30/06
GOBERT LILY-ROSE	4/07
MAURO LORENZO	4/07
AUMAROT NATHAN	5/07
GESBERT CLEA	5/07
LALAUQUE GABIN	6/07
ALIBERT DYLAN	7/07
MERIAUX ELISA	7/07
MENDES FELIX	13/07
AQAQOUI MANEL	15/07
NAAS TILIO	16/07
PEREZ ABYGAELE	16/07
MARTINET-ALBOUY ORANE	25/07

BOURGOIN-GBAGUIDI ELLA	27/07
ZAIA DORIAN	27/07
SOUBIE ELSA	29/07
MESSAL TYMEO	30/07
IRJUD LOUIS	31/07
VALES TEDDY	1/08
LHOSTE LENZO	3/08
GASTOU VICTOR	4/08
AYAISSET THALIA	5/08
ALRIC JORDAN	8/08
MARCY JULIAN	11/08
BELTRAME ELSA	14/08
MERCADIER NOA	18/08
DELALOT ROMANE	24/08
BIRAGUE LEON	5/09
DELRIEU ANTHONY	5/09
NOEL LEIA	5/09
RODRIGUES FERREIRA KEVIN	15/09
MASSIES JULIEN	16/09
CHIKH-DELASALLE YANIS	29/09
DE BOISSIEU MILAN	2/10
MICHEL JUSTINE	2/10
KOPINSKI MATHILDE	8/10
SIMONNET ETHAN	6/10
GRÜTER NINA	9/10
BELLIURE ANDREA	13/10
DOTTO-MENDES LORIS	13/10
TREIL LOHAN	14/10
AHLALOU ADAM	18/10
ORTIS MARYLOU	23/10
BAROU MARYLONE	26/10
RIEUBLANC CLEMENCE	28/10
MATURANA TEO	31/10
CAHOREAU LOUANE	1/11
GEBRAT ELOIC	1/11
ROUZEAU-MADI KARI	3/11

KABDANI née MOUMEN YAMINA	3/01
DI-MARCO née CAPMARTIN JOSIANE	5/01
MAZZUCHINI EDI	7/01
GAUDY CHRISTIANE	16/01
CAVALLIN née FOURCADE SUZANNE	16/01
MAURE ANDRE	25/01
CARASENA née SENTENERO HENRIETTE	1/02
FRANCES JEAN-CHARLES	8/02
RATIER née LATRILLE RENEE	13/02
GALLARDO née SANCHEZ MARIE-LOUISE	16/02
MICAS GEORGES	17/02
RICHARD FLORENS	20/02
CATHALA CHARLES	26/02
LIGEZA née GRZEGOREZYK ANNE	27/02
VERRECCHIA née CLEMENTE ROSARIA	29/02
DELGADO née LOPEZ LUISA	2/03
JOSSERAND née SANCHEZ CELESTINE	4/03
SUAU née GENDRE ELISABETH	5/03
PIAGNO née GOURMANEL VICTORINE	6/03
BROUSSE née GERE PAULE	8/03
CAYROU HENRI	11/03
BOURGOGNE née VILA CLAUDINE	12/03
DONAT ETIENNE	25/03
TAILLAN JEAN	25/03
WELSCH PHILIPPE	27/03
LAFFITTE née RIGAUD LEA	28/03
RUE née MARTINEZ MARIA	1/04
BOUZIGUES VITAL	5/04
BERBOUS GABRIEL	8/04
ALLEMANE née GUIJTARD JEANNE	20/04
FOURMENT née CARAYON GENEVIEVE	22/04
CEOTTO née COLLOTTO LINA	22/04
VALMONT née ABDI YOLANDE	30/04
LEYGUEBAQUES GUY	4/05
CASTERA née CELLA ALMA	7/05
SOURGENS EDMOND	10/05
LAGARDE née BORGUESES MARCELLE	27/05
GALAUP JEAN	30/05
CLOUP JEAN	30/05
RISOUD née TOURNIE HELENE	9/06
LECRU née DUTERTRE MARIE	12/06
CAMPAGNOLI JOFFRE	4/07
LOZANO VALERIE	14/07
GARCIA PEPITO	22/07
SAVY PIERRE	24/07
ROQUES née GENDRE MARIE	8/08
BRUN EMILE	12/08
CASCARINO MARC	14/08
MARMOLEJO GUILLAUME	18/08
ROL JEAN	25/08
KEMPENERS née THEMINES FERNANDE	4/09
BATTISTEL née CAMPAGNOLO MADDALENA	9/09
PUJOL GEORGES	19/09
MAZZUCHINI née GRANDMONTAGNE FERNANDE	23/09
RUIZ ATO JESUS	24/09
MONTAGUD RAFAEL	1/10
DELPECH RAYMOND	3/10
PUJO née PIROLLEY JOSETTE	5/10
CALLAERT née DE RUDDER NICOLE	12/10
MEDALE née ESTELE MICHELLE	13/10
NOUGAROLIS CHRISTIAN	15/10
BADOCH ROMEO	18/10
FLORES SILVERE	23/10
LEYRAT JEAN LOUIS	29/10
COULON STACEY	30/10
MARC née TEULADE ANDREE	1/11
CEDAR-PETIT JACQUES	1/11
REINOLD née SCHMITT ALICE	3/11
TOUSSAINT ALEXANDRE	4/11
GENIN née LAHAXE MARIE	5/11
MOLINE ROGER	5/11

MARIAGES

CHATAINIER VERONIQUE – RICHEROL JEAN-PASCAL	23/02
BRY LAETITIA – THEUIL FABRICE	19/04
VAZ MARIE-SYLVE – GUENVER FREDERIC	2/05
LERIBLE NADEGE – THIRION BENOIT	10/05
NOEL CORINNE – DA SILVA DA COSTA JEAN-PHILIPPE	28/05
SATTO CHRISTINE – MURATET STEPHAN	31/05
LABORDE CHRISTELLE – IDRAC BERNARD	7/06
MUSSET NATHALIE – DANIAUD GUILLAUME	28/06
NOEL YASMINE – CHAMPIE RICHARD	12/07
JONQUIERES DELPHINE – RIVOT RUDY	12/07
POUJADE STEPHANIE – PONTIN-MANENT PASCAL	12/07
GARRALON CLAIRE – POITRENAUD DIDIER	22/07
ESQUELIN GRAZIELLA – SIMON PEDRO	26/07
LASSERRE KATIE – FACUNDO DOMINIQUE	26/07
FARABET MARIE – MENU TONY	2/08
BEAUDEAU ANGELIQUE – EHLE MARCO	9/08
HOANG SENGDAO – BUSALB FABIEN	9/08
PUEYO CAROLE – TAURINES LAURENT	9/08
BAILLON DALILA – CARLOT CHRISTOPHE	16/08
LELTE VIRGINIE – BORDOT DAVID	16/08
SOUSSOUY JENNIFER – DELMAS LOIC	16/08
PARIZE CECILE – TARDIEU PHILIPPE	13/09
GUILLE CAMILLE – HAHN TIMON	19/09
LAPORTE VIRGINIE – FERHADJIAN JULIEN	20/09
DECHAUME AMANDINE – MELOUK SEBASTIEN	25/10
KUPCZACKI MADELEINE – GUILLEMOT CHRISTOPHE	10/11
DURAND CORINNE – ALARCON DANIEL	15/11
GIUSEPPIN VALERIE – TORTEL THIERRY	15/11

DÉCÈS

CHARRON née FERANDIN SUZANNE	1/01
MASCIA née PRADINES MARIE-THERESE	3/01
COSTA née FOURMENT VICTORINE	3/01



Conservation du patrimoine communal

■ Grenade, installée au confluent de la Save et de la Garonne et au milieu d'une plaine remarquable pour sa culture et sa fertilité, offre aux visiteurs un site remarquable et à ses habitants les plus précieux avantages. Cette bastide du 13^e siècle a su conserver sa forme originelle d'un damier avec des rues larges.

Ce territoire, cerné de part et d'autre par l'eau avec à l'est la Garonne et à l'ouest la Save, s'affiche aujourd'hui comme une ville à la campagne où le terme de ruralité s'entend souvent comme « un village où il fait bon vivre ». L'identité de cette bastide ressort principalement au travers de son patrimoine exceptionnel témoin de son histoire, permettant à ses habitants de conserver une trace visible du passé tout en étant acteurs du développement perpétuel de la ville.

De nombreux monuments et bâtiments font partie du patrimoine de cette ville et permettent de rendre à Grenade les valeurs profondes que l'on y attache. De la flèche de l'Église aux piliers de la Halle comme témoins anciens, de la vaste maison Serres au pont de la Save, de l'ancien collège à la Halle aux agneaux, de l'ancienne perception à l'ancienne gendarmerie, tous ces bâtiments porteurs de leur histoire et de leur époque ne demandent qu'à continuer d'exister pour pouvoir transmettre aux générations futures le fruit d'un riche passé.

Aujourd'hui, développement durable et patrimoine doivent se diriger vers une même logique. La conservation et la mise en valeur de ce patrimoine sont donc des préoccupations majeures pour que notre ville puisse garder aujourd'hui et encore demain, sa véritable identité du passé.



La Halle vers 1927



La Halle vers 1950



LA HALLE

Un peu d'histoire

Placée au centre de la Bastide, c'est un Monument Historique classé de la fin du XIII^e siècle et une des plus vastes et plus anciennes Halles de France. Sur ses 36 piliers en briques roses, repose une charpente monumentale constituée de plusieurs variétés de bois, chêne (pour les éléments verticaux) et pin des Pyrénées (pour les éléments horizontaux). Les décors de type médiéval de la toiture sont une rareté pour une Bastide, seules les Halles de Grenade et de Saint-Félix-du-Lauragais en possèdent. Sous cette toiture carrée, se dissimulent deux étages, un qui était utilisé pour le logement du prévôt et de la garde, et l'autre pour l'Hôtel de ville. L'intégration de la maison commune dans la charpente de la Halle, servant de lieu de réunions pour les consuls, est une particularité de la région toulousaine. La Halle regroupait alors les services du pouvoir et de l'administration de Grenade, tout en accueillant le commerce qui fut l'élément déclencheur de la construction de cette bâtisse par les fondateurs de Grenade, l'abbaye cistercienne de Grand-Selve et Eustache de Beaumarchais, sénéchal du Roi de France.

La Halle est surmontée d'un beffroi et d'un clocher,

rajoutés plus tard, au cours du XVII^e ou XVIII^e siècle. Le beffroi était utilisé, d'une part, comme tour de guet pour prévenir les habitants du danger et, d'autre part, servait à annoncer des événements importants (réunions officielles...), sachant que la maison de ville se trouvait sous la Halle.

Aujourd'hui

De nos jours, après près de 700 ans d'existence, ce monument résiste et affiche encore toute son envergure, en conservant une grande partie de ces éléments d'origine. Au cours de tous ces siècles, elle a subi un certain nombre de modifications et de travaux avec notamment, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, un entretien suffisamment bien suivi permettant ainsi de conserver ce bâtiment dans un état relativement satisfaisant. Les derniers grands travaux effectués sur la Halle ne remontent qu'en 1992, avec la restauration du sol et des piliers.

Il est donc nécessaire de continuer à prendre soin de ce genre de bâtisse si l'on souhaite la maintenir dans cet état et faire perdurer dans le temps la valeur de tels édifices. C'est pourquoi, à un strict entretien relativement régulier, s'ajoute également la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation plus conséquents.





La Halle, aujourd'hui.

liier des toitures. C'est donc un projet global de restauration qu'il propose d'entamer, réparti sur plusieurs phases, pour un coût total qu'il estimait à environ 1 200 000 €.

Aujourd'hui, ce bâtiment s'est forcément dégradé un peu plus entraînant vraisemblablement une correction sur la teneur et le montant des travaux à réaliser. En s'appuyant sur le rapport de M. Voinchet, une réflexion est menée pour tenter d'engager un tel projet et de définir, dans un premier temps, le financement nécessaire à un entretien d'une telle envergure. Pour ce type de projet, la commune n'est heureusement pas seule à assurer le coût de ce genre de travaux. En général, elle peut s'appuyer et faire appel à des subventions octroyées par certains organismes comme la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, etc. dont le souci majeur est, dans ce cas, de préserver le patrimoine historique. De tels projets de restauration peuvent parfois être subventionnés à hauteur de 80 % du coût total.

En attendant de monter tous les dossiers nécessaires à ce genre de programme de restauration et de pouvoir entreprendre ce type de travaux, des travaux de petits entretiens ont déjà été réalisés et continueront de l'être pour faire face à l'urgence de certaines dégradations (changements de tuiles, etc.).

L'ÉGLISE

Un peu d'histoire

Monument Historique Classé du XIV^e siècle, de style gothique languedocien, elle est coiffée d'un clocher octogonal qui s'inspire des célèbres clochers toulousains et qui culmine à 47 m. À l'intérieur, la nef est divisée en trois, par deux lignes de 14 piliers cylindriques qui supportent les élégants arcs ogivaux de la grande voûte. Avec ses 9 travées et 15 chapelles de dimensions irrégulières et d'époques différentes, l'intérieur offre un aspect majestueux.

La construction de ce monument, en briques roses, provenant certainement des briqueteries de la vallée de la Garonne, a débuté en octobre 1290, dans la même année que la fondation de la Bastide elle-même. Les travaux sont pris en charge par les Consuls de la ville et les religieux de la Grande Abbaye de Grand Selve. Ces moines ont d'ailleurs placé cette Église sous la protection de Notre Dame de l'Assomption. L'édification de ce monument a été très

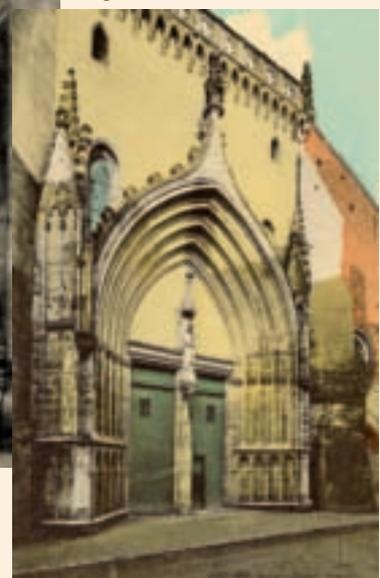
En 2002, M. Voinchet, architecte en chef des Monuments Historiques, s'est intéressé à notre Halle et a réalisé une étude fort passionnante. Il émane de cette réflexion que, sans être catastrophique, l'état général de la Halle n'est pas complètement satisfaisant, malgré un strict entretien régu-

longue, puisque les travaux ne se sont terminés qu'en 1376 soit après une durée totale de 86 ans. Le clocher a été achevé de longues années après, en 1454 ou 1455.

L'Église n'est pas restée telle que nous la connaissons depuis le XIV^e siècle. Elle a en effet subi de très nombreuses modifications au fil des siècles, nécessaires après divers incidents (accidents climatiques, en particulier les pluies torrentielles du XVII^e siècle). Certaines parties, aussi, se sont écroulées comme une petite partie de la voûte en 1716 qui a écrasé l'orgue. Ensuite au XIX^e siècle, l'Église va connaître de multiples réparations et réaménagements, surtout avec M. Durand, curé de Grenade vers la moitié du XIX^e siècle.



L'église vers 1900



En 1951, l'Église est classée Monument Historique. Elle fut également restaurée avec un badigeon intérieur, imitant la pierre, une nouvelle sacristie fut ouverte et des balustrades de style néogothique furent placées dans le chœur. Les chapelles furent ornées de statues Saint Sulpiciennes, un chemin de croix fut placé sur les piliers. Les vitraux brisés furent remplacés par une série de vitraux des ateliers Victor Gesta, célèbre maître verrier toulousain, avec à droite les prophètes et à gauche les apôtres. Un orgue fut également installé au-dessus de l'entrée, créé par le facteur Cavallé-Coll et achevé par Magen.

Aujourd'hui

De la même façon que la Halle, l'Église a su traverser tous ces siècles et résister à l'épreuve du temps grâce au dévouement, au courage et à la persévérance de l'ensemble des générations qui ont su, chacune à leur tour et avec les moyens propres à chaque époque, lui préserver cette splendeur et cette force au sein de la Bastide. Il est normal que cette notion de conservation du patrimoine se perpétue aujourd'hui et il est également important de transmettre ces valeurs aux générations



futures pour que ces monuments religieux continuent d'exister au cours des années et des siècles futurs.

Aujourd'hui, l'entretien de ce type de monument est bien entendu particulier et nécessite certaines précautions, tant au niveau de l'architectural pour lequel on doit se référer aux architectes des Bâtiments de France, qu'au niveau des entreprises de travaux qui doivent correspondre à des structures habilitées pour assurer des travaux sur des monuments historiques classés.

L'Église de Grenade bénéficie de travaux d'entretien qui rentrent dans un cadre régulier de strict entretien annuel effectué tous les ans si l'état du bâtiment le nécessite.

Par exemple, en 2007, au programme de strict entretien de l'Église, figuraient la restauration des maçonneries hautes du portail d'entrée et la fermeture du clocher. Ces travaux ont pu être réalisés pour un montant total de 33473€. La commune a cofinancé ce projet en compagnie du Conseil Général et du Conseil Régional à hauteur de 20017€.

Cette année, dans le cadre du programme 2008 de strict entretien, des travaux de restauration de la couverture et de mise en sécurité viennent d'être réalisés. Ces travaux consistaient, à la mise en place temporaire d'un échafaudage contre l'aile gauche de l'Église pour accéder jusqu'à la toiture du bâtiment dans le but d'effectuer un nettoyage des tuiles sur lesquelles de la mousse s'était déposée et de fixer une « ligne de vie », câble fixé à l'édifice pour assurer, à l'avenir, la sécurité des personnes chargées du nettoyage régulier de la toiture. Le montant de ces travaux s'élève à 32977€. Une aide à hauteur de 50% de la valeur hors taxe de ce montant, soit 13786€, a été apportée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le reste, c'est-à-dire, 19191€ est cofinancé entre la commune, le Conseil Général et le Conseil Régional.



L'Église, aujourd'hui.

En parallèle, des travaux à l'intérieur de l'Église viennent d'être également réalisés. Ils concernent précisément l'entretien de l'orgue, « mobilier classé » et s'attachent à la réparation de la garniture en toile étanche de l'orgue. Plus précisément, cela correspond à la réfection des toiles des antise-cousses du Grand-Orgue. Le chiffrage de ces travaux s'élève à un total de 5225€ dont, comme précédemment, 50% du montant hors taxe, soit 2337€, est pris en charge par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il reste donc à la charge de la commune, une somme de 2888€ pour laquelle Conseils Général et Régional participent également.

D'autre part, un programme de « restauration de l'orgue classé de Grenade » est en cours de réflexion. Il s'agit ici d'un projet d'entretien conséquent réalisé uniquement tous les trente ans qui consiste à un démontage total de l'orgue pour un dépoussiérage complet. Dans ce programme, sont également prévus les interventions sur le gosier (tuyau de l'orgue par lequel le vent passe du soufflet dans le portevent) et le sommier du positif (espèce de coffre ou réservoir d'où le vent des soufflets se distribue dans les tuyaux) ainsi que l'accord général de l'orgue. Le coût total de cette opération est estimé à 56650€. Le dossier se trouve actuellement en cours d'étude à la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a donc été sollicitée pour d'une part, l'autorisation de faire les travaux, la programmation des travaux et les échéanciers et d'autre part, pour une aide financière.

La Halle et l'Église sont vraiment représentatives du patrimoine historique de la ville et s'affichent comme témoins anciens mais ce ne sont pas les seuls éléments du patrimoine communal. Bien d'autres bâtisses ou édifices au cœur de cette Bastide sont une empreinte du passé et méritent également notre intérêt, dans un premier temps, et notre engagement pour leur restauration dans un deuxième temps.



La toiture de l'Église avant travaux.

La « ligne de vie » fixée sur le toit de l'Église.





Julien Despaux, champion de roller

Julien, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis né à Nantes, haut-lieu du roller de vitesse en France, où j'ai commencé à pratiquer mon sport à l'âge précoce de 4 ans. Puis, vers l'âge de 8 ans, mes parents ont décidé d'élire domicile dans la région toulousaine afin de se rapprocher du berceau familial puisque nos origines sont gersoises, du côté de Mirande. Mon club Nantais a alors conseillé à mes parents le prestigieux club de Grenade pour que mon frère et moi puissions continuer le roller dans les meilleures conditions.

La réputation du club était déjà nationale avec de nombreux champions de France, d'Europe et du Monde (Robert Marc, Jean-François Lachambre, Thierry Zocca, Philippe Riolet...). En arrivant, nous étions au Sud de Toulouse et pourtant mes parents nous ont toujours encouragés à continuer le roller en faisant des sacrifices importants. En effet, nous avions une heure de trajet aller-retour depuis Saint-Orens à raison de 2 entraînements par semaine. Finalement c'est en 1996 que nous avons décidé d'emménager dans la charmante bastide de Grenade, en grande partie, grâce au roller !

Voilà l'essentiel de mon histoire qui a ensuite mené à la réussite sportive grâce à la réunion des meilleures conditions :

- des parents qui nous ont toujours suivis et encouragés
- un club dynamique avec des dirigeants expérimentés et dévoués
- une commune toujours encline à soutenir le développement du Grenade Roller Skating, une de ses plus fidèles associations avec notamment la construction d'un anneau routier en 1999.

Parlez-nous de ce qui vous a amené à la pratique du Roller Skating ?

Là-dessus, il faut bien dire que c'est un hasard complet mais heureux ! L'anecdote que je me plais à raconter veut qu'à l'époque mon frère et moi n'avions pour ainsi dire qu'une grande passion, comme beaucoup d'autres gamins : le Club Dorothée et plus particulièrement les dessins animés comme Dragon Ball Z (émission de variété pour enfants de l'époque !). Et comme dans beaucoup de familles, cette distraction, et le volume de temps que nous y consacrons n'était pas tout à fait du goût des parents...



C'est donc tout naturellement que notre maman a pris un jour la décision de nous trouver une activité. En ouvrant le journal à la rentrée scolaire, elle s'est rendue compte que peu d'associations acceptaient les très jeunes enfants (4 ans). Nous avons donc eu le choix entre le patin à roulettes et... les marionnettes. Autant dire que pour ma part la décision ne fut pas longue à prendre, mon frère m'ayant avoué par la suite avoir fait comme moi sans comprendre à l'époque ce que « patin à roulettes » signifiait.

Le plus grand des hasards donc, et le plus heureux aussi, sachant que dès que le virus nous a pris, il nous a été absolument impossible de descendre de nos roulettes.

Comment s'organise votre vie de sportif de haut niveau : les entraînements, préparation des compétitions, par rapport à votre vie professionnelle et personnelle ?

Je suis maintenant quasiment un sportif professionnel. En effet, j'ai obtenu le concours de professeur de sport en 2007 (au Ministère Jeunesse et Sport et non pas dans l'Éducation Nationale) et grâce à mon statut d'athlète de haut-niveau, j'ai un poste aménagé avec un volume de missions réduit.

J'ai ainsi d'énormes facilités à m'organiser au quotidien pour m'entraîner parallèlement à mes missions. Il faut savoir que c'est l'Institut National des Sports et de l'Éducation Physique (INSEP à Paris) qui me permet de bénéficier de ces aménagements. C'est le lieu d'entraînement des meilleurs athlètes français dans beaucoup de disciplines.

L'opportunité que j'ai saisie est énorme car dans un sport comme le nôtre, même au plus haut-niveau on ne peut pas espérer gagner sa vie convenablement avec trop peu de sponsors. Beaucoup de patineurs de haut-niveau galèrent et doivent même parfois abandonner leur pratique à cause de l'aspect financier.

Que vous apportent le Roller et le sport en général dans votre vie – éventuellement pratiquez-vous d'autres sports complémentaires ou non du Roller ?

Le roller m'a apporté beaucoup de choses différentes. D'abord la confiance. Comprendre que l'on peut devenir quelqu'un grâce au travail et à la persévérance. Ce sont ces deux valeurs qui m'ont permis de gagner mes premières compétitions. Car il faut bien dire que je n'étais pas le plus doué quand j'ai commencé. Grâce à d'excellents entraîneurs comme Philippe Riolet ou Louis Pujos (aussi président du club), j'ai pris goût au travail et à la satisfaction que procurent les résultats. C'est une valeur fondamentale pour les jeunes à mon sens.

Ensuite des amis. Pratiquer un sport dans un environnement aussi chaleureux et convivial que le GRS m'a permis de rencontrer des gens exceptionnels, des modèles et des amis.

Enfin un métier. Puisque j'avais une passion si forte, je me suis dit que ce serait parfait d'en faire aussi mon métier pour joindre l'utile à l'agréable, et c'est chose faite depuis l'an dernier. Aujourd'hui je vis à Nantes (retour aux sources en quelque sorte) et je travaille pour le développement du roller dans la région auprès de la Fédération Française de Roller Skating.

Pouvez-vous nous donner deux moments qui font date : le moment le plus difficile de votre carrière de sportif et votre meilleur souvenir ?

Le moment le plus difficile de ma carrière, je l'ai certainement vécu en septembre dernier, lors des Championnats du Monde en Espagne. J'avais axé toute ma préparation sur cette unique compétition. Après le passage de plusieurs tours qualificatifs des plus ardues, j'accède enfin au dernier carré du 500 m, la finale à 4 de ma spécialité : mon objectif de l'année. C'est une course de sprint, 45 minuscules secondes pour en découdre. Alignés sur une même ligne, à attendre le coup de revolver qui donne le départ dans un silence religieux. Tout à coup, le moment tant attendu est venu, le pétard retentit et nous partons sur les chapeaux de roues. Parti 3^e, je tente le tout pour le tout dans le 2^e 100 m : si ça passe il y a de grandes chances pour que je gagne, sinon c'est foutu. Au moment où j'allais passer, le Néo-zélandais décide brusquement de se rabattre sur moi et nous nous gênons tous les deux à l'entrée du dernier tour et perdons toute notre vitesse. Sur une distance aussi courte, cela veut dire que c'est fini pour nous, c'est fini pour moi, je ne gagnerai pas en individuel cette année non plus.

Grosse, grosse déception !

Le meilleur moment reste pour l'instant notre titre mondial en relais en 2006 en Corée, une joie indescriptible... j'ai hurlé comme je ne l'avais jamais fait. C'est la consécration suprême pour un patineur.

Quelle est votre actualité sportive ?

Cette année, je vais certainement axer un peu moins ma préparation sur les championnats du monde, afin de retrouver ma motivation sur des courses avec moins d'enjeu. Actuellement, je suis dans l'entraînement hivernal donc pas de compétition avant mars.

Mais rendez-vous est donné à GRENADE les 28 et 29 mars 2009 pour une compétition exceptionnelle de niveau national avec les meilleurs patineurs de l'hexagone (plusieurs champions du monde seront présents). Cette compétition aura lieu sur la piste baptisée « Anneau de la Hille ». J'attends les supporters Grenadains nombreux pour assister à un grand spectacle, découvrir notre sport et encourager tous les jeunes talents du Grenade Roller Skating.

Palmarès sportif

1 titre
de champion du Monde
4 titres
de vice-champion du Monde
4 titres de champion d'Europe
10 titres de champion
de France



Conseil municipal du 16 septembre 2008

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter en mairie l'intégralité des comptes-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux, ainsi que sur le site internet de la commune www.mairie-grenade.fr. Cette rubrique ne contient que des résumés des principales délibérations.

Dénomination de l'anneau routier

M. Delmas, Maire adjoint, propose de baptiser l'anneau routier situé au bas du quai de Garonne, avec l'accord de l'association Grenade Roller Skating : « Anneau routier de la Hille ».

Avenant au règlement des cimetières

Suite à une demande des représentants de la communauté musulmane, le Conseil Municipal, décide d'ajouter l'article 60 : « Regroupements confessionnels de sépultures » dans le règlement des cimetières de la ville. Cet article stipule que pour répondre aux familles qui souhaitent que leurs défunts reposent auprès de coreligionnaires, il pourra être aménagé des espaces regroupant les défunts d'une même confession, en prenant soin de respecter le principe de neutralité des parties communes du cimetière ainsi que le principe de liberté de croyance individuelle.

Alimentation en eau potable – Programme départemental 2009

Le Conseil Municipal donne son accord concernant le programme départemental 2009 d'alimentation en eau potable. Il s'agit du renforcement de réseau structurant, rue Gambetta (120 000 € HT). Pour cela, il sollicite du Département de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital de 36 000 € avec subvention complémentaire en annuités.

Assainissement – Programme départemental 2009

Le Conseil Municipal donne son accord concernant le programme départe-

mental 2009 d'assainissement. Il s'agit, pour un montant total de 494 000 € HT :

- de la réalisation du réseau structurant de la nouvelle station d'épuration au point de raccordement de la commune d'Ondes (rue de la Jouclane), 2^e tranche de financement,
- du renforcement du réseau eaux usées rue Gambetta.

Pour cela, le Conseil Municipal sollicite du Département de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital de 132 331,50 € avec subvention complémentaire en annuités. Il sollicite également de la part de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne une aide financière pour les travaux d'assainissement de la collectivité.

Transfert de parties communes de lotissements dans le domaine public

Le Conseil Municipal vote l'intégration dans le domaine public communal des espaces communs et des réseaux, d'une part, du lotissement Foch, situés « Piquette » et « Métairies Foch » à Grenade, suite à une demande de la SNC Lotissement Foch, et d'autre part, du lotissement « les Bastides de Grenade », situés lieu-dit Chambert, suite à une demande de la SNC Mari-gnan Résidences.

Vente de la parcelle cadastrée Section F n° 1340

Le Conseil Municipal décide de vendre à la SCI Grand Selve, représentée par Mme Gazulla Anne-Marie, la parcelle cadastrée Section F n° 1340, située lieu-dit « Les Mines » (espace vert situé à l'angle du magasin Leader Price, côté rond-point), d'une contenance

de 413 m², au prix de 13 € le m², soit la somme totale de 5 369 €.

Renonciation à la vente de l'ancienne remise, située 53 rue Roquemaurel

M. Lacome, Maire adjoint, propose de renoncer à la vente d'une ancienne remise située 53 rue Roquemaurel et cadastrée Section C n° 626p, les offres remises dans le cadre d'un appel d'offres lancé pour cette vente, ayant été jugées insuffisantes.

Convention à passer avec la commune d'Ondes concernant la garderie du mercredi matin

Considérant qu'il n'y a plus classe le mercredi matin dans les écoles d'Ondes et Grenade et que les municipalités souhaitent proposer un service aux parents ne pouvant pas garder leurs enfants, le Conseil Municipal approuve le projet de convention à passer avec la commune d'Ondes. Ce projet repose sur les points suivants :

- Accueil des enfants domiciliés à Ondes ou Grenade, le mercredi matin au sein des écoles gérées par la commune de Grenade (écoles de La Bastide, écoles J.-C. Gouze, école de St-Caprais)

- La formule d'un CLSH, plus coûteuse, ne pouvant pas être mise en œuvre dans l'immédiat, les communes ont décidé de se regrouper pour mutualiser les coûts et proposer un service de garderie aux parents, selon les anciens horaires scolaires, pour un tarif unique de 13 €/mois.

- La responsabilité de l'organisation du service sera assurée par la commune de Grenade.

Conseil Municipal du 6 novembre 2008

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de M. Yves Rosello, M. le Maire a procédé à l'installation de M. Frédéric Mautor,

candidat venant sur la liste « Grenade en Marche » immédiatement après le dernier élu.

De plus, la candidature de M. Mautor pour représenter le groupe minoritaire

au sein de la Commission « Culturelle » et de la Commission « Urbanisme & Logement », en remplacement de M. Rosello, est acceptée par le Conseil Municipal.



Décision concernant le projet de nouveau groupe scolaire

Ce projet a été étudié et approfondi au cours des trois commissions concernées (Finances, Urbanisme et Jeunesse, Sports, Scolaire) et d'une commission de synthèse destinée à faire le bilan de cette étude. Ces commissions avaient pour objectif de vérifier que le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un CLSH au lieu-dit « Croix de Lamouzic » correspondait aux besoins et aux capacités de la commune.

Trois points principaux sont ressortis de cette étude :

1) Financement

- > Coût prévisionnel : 7 486 960 € TTC (hors terrain, mobilier, NTIC et aménagements extérieurs de voirie)
- > Emprunt nécessaire (taux à 5,5 % sur 20 ans) : 4 200 000 €
- > Annuité liée à cet emprunt : 360 000 €
- > Épargne brute prévisionnelle de la commune estimée à 750 000 € environ
- > Part d'amortissement de l'annuité de la dette communale : 330 000 € (avec aucun emprunt supplémentaire et sans diminution notable jusqu'en 2027)
- > Part totale de remboursement de la dette : 690 000 € (330 000 € + 360 000 €)
- > Capacité de financement de la commune : 60 000 € (750 000 € - 690 000 €)

De plus, la commune se trouve dans le réseau d'alerte du Trésor.

2) Effectifs

Les prévisions d'évolution des effectifs permettent de tabler sur trois ouvertures de classes élémentaires et une ouverture de classe maternelle à l'échéance de la rentrée 2010/2011. Concernant l'occupation actuelle des groupes scolaires : une classe et une salle d'activité de l'école élémentaire J.-C. GOUZE sont logées dans des préfabriqués, il reste une salle de classe et une salle d'activité disponibles à l'école élémentaire de la Bastide. D'autre part, le CLSH doit être étudié pour accueillir 150 à 200 enfants.

3) Situation

Le groupe scolaire est situé en entrée

de ville. Le projet architectural a pour volonté de marquer l'entrée de ville. Or dans un rayon d'un kilomètre autour de l'entrée de ce groupe scolaire, 2/3 de la superficie des terrains n'est pas constructible (zones inondables, limite urbaine à l'étalement de la ville). De plus, ce projet est situé à plus d'1 km des équipements publics.

D'autre part, ce projet présente une surface habitable de 3 800 m², alors que le guide « Construire des écoles » du Ministère de l'Éducation Nationale préconise une superficie de 2 400 m² environ pour un tel projet.

Au vu des éléments du dossier, le Conseil Municipal décide de l'arrêt du projet de nouveau groupe scolaire et CLSH, situé Croix de Lamouzic car il ne correspond ni aux besoins et capacités de la commune, ni au projet d'organisation de la ville choisi par la municipalité.

Lancement d'une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur Lacome, Maire Adjoint, informe que la commune se voit contrainte d'engager une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme face au cadre législatif (loi Solidarité et Renouvellement Urbain, Loi Urbanisme et Habitat, Loi du Grenelle Environnement) et au contexte local, notamment avec l'arrivée prochaine de la déviation D902 et la construction d'un franchissement sur la Garonne. Pour la conduite de ce travail, les objectifs suivants auront un caractère prioritaire :

- la réalisation d'opérations de renouvellement urbain ;
- l'aménagement et la construction de nouveaux quartiers d'habitat favorisant la vie sociale et l'intégration des nouveaux arrivants ;
- l'amélioration du fonctionnement urbain, en améliorant et en développant le maillage urbain et les liens entre les quartiers et en apportant une attention particulière à la liaison du Cœur de la Bastide avec les nouveaux quartiers ;
- la mise en place des réserves foncières destinées à recevoir des équipements publics ;
- la valorisation de l'identité de

Grenade-sur-Garonne autour de son centre-ville historique et la qualité environnementale des zones d'habitat et d'activité économique à venir ;

- la préservation des espaces naturels au regard des risques et couloirs écologiques (trame verte et bleue) ;
- la compatibilité avec l'Agenda 21 de la Communauté de Communes Save et Garonne.

Le Conseil Municipal décide de prescrire sur l'ensemble du territoire communal la révision du Plan Local d'Urbanisme et approuve les objectifs de cette révision cités ci-dessus. Il fixe également les modalités de concertation de la façon suivante :

- mise à disposition d'un registre disponible en mairie pendant toute la procédure jusqu'à la phase d'arrêt de projet du PLU ;
- tenue de deux réunions publiques d'information générales ou sectorielles (quartiers) aux stades importants de la procédure ;
- publication d'un Bulletin Municipal spécial ;
- information par voie de presse, affichage ou tout autre moyen jugé utile.

Attribution de noms de rues

Le Conseil Municipal décide de baptiser les voies de certains lotissements :

- La voie interne lotissement Oderzo : rue d'Oderzo,
- La voie interne lotissement Monsan : impasse Gustave-Flaubert,
- La voie interne lotissement Saccon : impasse Alphonse-Daudet,
- La voie située entre les lotissements Monsan et Saccon : chemin de Guiraudis.

Autonomie du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Monsieur le Maire propose le passage à l'autonomie du C.C.A.S., à compter du 1^{er} janvier 2009. En effet, le statut de collectivité rattachée sans autonomie financière n'est plus possible, car les ressources de fonctionnement courantes du C.C.A.S., toutes activités confondues, sont supérieures au seuil fixé par l'instruction M 14 (à savoir 30 489,80 €). M. le Maire précise qu'une délibération concordante sera prise par le Conseil d'Administration du C.C.A.S.



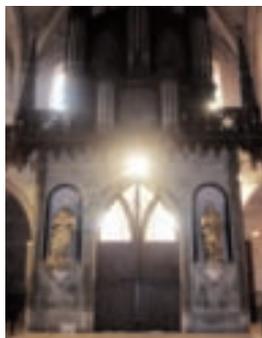
Travaux à l'église – Programme de strict entretien 2008

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'État, à hauteur de 50 % et celle de la Région et du Département, dans le cadre des travaux de restauration de la couverture et mise en sécurité à l'église de Grenade, travaux estimés à 27 573,14 € HT, soit 32 977,48 € TTC par l'entreprise PCZC retenue pour l'opération. L'État financerait donc ce projet à hauteur de 13 786,57 € et la commune cofinancerait le reste (soit 19 190,91 €), en compagnie du Département et de la Région.

Programme 2008 de travaux d'entretien de l'orgue de l'église de Grenade.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'État, à hauteur de 50 % et celle de la Région et du Département, dans le cadre des travaux d'entretien de l'orgue de l'église de Grenade (réfection des toiles des antiseccousses du Grand-

Orgue), travaux estimés à 4 369,19 € HT, soit 5 225,55 € TTC par M. Pierre Vialle, facteur d'orgues, retenu pour l'opération. L'État financerait donc ce projet à hauteur de 2 337,00 € et la commune cofinancerait le reste (soit 2 888,55 €), en compagnie du Département et de la Région.



L'orgue
de l'Église
de Grenade.

**Assainissement –
Réseaux eaux usées secteur Nord
Tranche ferme
« programme départemental 2008 »
& tranche conditionnelle
« programme départemental 2009 »**

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence et aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, le groupement d'entreprises COTHERM TP / GIESPER a été retenu pour réaliser les travaux de pose du réseau eaux usées sur la solution variante, pour un montant de 206 381,36 € HT, soit 246 832,11 € TTC pour la tranche ferme et de 201 990,24 € HT, soit 241 580,33 € TTC pour la tranche conditionnelle.

Informations

La mission de contrôle technique concernant l'aménagement des vestiaires de la piscine municipale a été confiée à la société QUALICONSLT pour un montant de 2 130 € HT soit 2 547,48 € TTC

De même, la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) concernant l'aménagement de ces mêmes vestiaires a également été confiée à la société QUALICONSLT pour un montant de 1 080 € HT soit 1 291,68 € TTC.

EXPRESSION DES ÉLUS

GRENADE en Marche : des élus à votre écoute !

Opposition constructive et vigilance citoyenne : notre ligne de conduite n'a pas changé !

Depuis le 2 septembre, le groupe minoritaire s'est attaché à démontrer que le projet de la nouvelle école et du centre de loisirs était le fruit d'une longue réflexion commune et partagée avec l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, services et élus).

Ces derniers temps, le volet financier a été au cœur du débat. Le 6 novembre, nous avons rectifié en conseil municipal certaines informations fausses diffusées dans le flash info numéro 1 par la majorité. En effet, ce projet était finançable sans augmentation des impôts et permettait de financer les projets de restauration de la halle, d'aménagement du cours Valmy... ce projet n'anéantissait pas toute la capacité d'investissement de la commune, il restait raisonnable et maîtrisé. !

À notre demande, plusieurs commissions se sont réunies pour étudier la faisabilité du projet. Lors de la commission de synthèse, nous avons même fait la proposition d'aider la majorité à monter le budget d'un tel projet d'intérêt général pour la commune, au-delà de tout clivage politique. La majorité n'a pas donné suite, nous ne pouvons que le déplorer.

Sur le plan de l'urbanisme, la majorité est en passe d'engager une DUP (Déclaration d'utilité publique) sur un terrain situé à moins de 500 mètres de l'actuel pour y construire une nouvelle école de 5 classes seulement... Nous avons évidemment voté contre, estimant que c'était une perte de temps car d'ici 2010, ce ne sont pas moins de 6 classes qu'il faudra ouvrir pour absorber l'augmentation prévue des effectifs.

En dépit d'une mobilisation sans précédent des parents, la majorité a pris la décision politique et unanime de stopper le projet (refusant au passage un vote public individuel).

C'est une erreur grave qui va dans un avenir proche avoir un impact fort sur la qualité de l'accueil et sur les conditions d'enseignement dans nos écoles publiques. Nous avons demandé que soit enfin mise en place, après 9 mois de mandat, une vraie politique d'Éducation, volontariste et exposée de façon claire et précise aux citoyen-ennes. Très préoccupés et inquiets, nous continuons et continuerons à suivre de très près l'ensemble du dossier.

Rendez-vous sur www.grenade2008.fr pour retrouver toutes nos analyses.

Le groupe minoritaire.



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 90^e anniversaire de l'armistice de la Guerre 1914-1918 a été placée ce mardi 11 novembre 2008 sous le signe du rassemblement.

Enfants, parents, scolaires, associations sportives et culturelles se sont recueillis devant le monument aux morts de Saint-Caprais puis de Grenade en présence des autorités qui ont rendu hommage aux soldats.

Monsieur le Maire Rémy André, l'Élue « Correspondant-Défense » Nadine Gaubert, l'ensemble du Conseil Municipal renouvellent leurs remerciements pour ce moment de solidarité.

NG



M. Lavarello remet la médaille du souvenir à M. Thédié.



Cérémonie du 11 novembre à Grenade.



Cérémonie du 11 novembre à St-Caprais.



Atelier de Noël du CCAS



Foire de la Saint-Luc



Grenad'In 7^e édition 27/09/2009

Installation de la scène dans la cour de l'ancien collège



Guem



Le groupe Raoul Petite



Accueil des nouveaux arrivants



Moment de convivialité lors de l'accueil des nouveaux Grenadains par le Maire, vendredi 21 novembre, à la salle des fêtes.

Mercredi 10 septembre réunion publique de Saint-Caprais



Une trentaine de personnes ont assisté à la réunion publique organisée à Saint-Caprais le 10 septembre. Les règlements du Plan Local d'Urbanisme et du Plan de Prévention aux Risques d'Inondation ont été présentés avec les enjeux et les limites imposés par ces règles d'urbanisme sur le hameau de Saint-Caprais. Un débat avec les habitants a suivi cette présentation où ont été abordés différents thèmes, tels que l'animation sur le hameau, les possibilités d'assainissement collectif, le logement.

Forum CBE Comité de Bassin d'Emploi



Théâtre au foyer rural de Grenade

Arrêt sur images



Venise sous la neige, les Santufayons de Beauzelle, le 27 septembre 2008



La belle amour, Muriel, le 31 octobre 2008



La planète des choses disparues, Les Doux Dingues, le 5 novembre 2008



La Semaine bleue à la Maison de Retraite St-Jacques

**SEMAINE BLEUE
DU 20 AU 24 OCTOBRE 2008**

LUNDI 20 OCTOBRE
12h30 – Repas secteur Picasso – Van Gogh
15h00 – Spectacle chantant et dansant offert par les VMEH
Suivi d'un buffet goûter

MARDI 21 OCTOBRE
12h30 – Repas secteur Monet
15h00 – Spectacle « La guinguette du cœur en fête »
Suivi d'un buffet goûter

MERCREDI 22 OCTOBRE
14h00 – Portes ouvertes
Exposition sur le thème « Grenade d'hier et d'aujourd'hui »
Suivi d'un buffet goûter

JEUDI 23 OCTOBRE
12h30 – Repas secteur Toulouse Lautrec
15h00 – Spectacle « Blagnac Dance »
Suivi d'un buffet goûter

VENDREDI 24 OCTOBRE
12h30 – Repas secteur Gauguin
15h00 – Spectacle « Les Nostalgiques »
Suivi d'un buffet goûter



Les spectacles sont proposés à tous les résidents



Arrêt sur images

Réception du Roller Skating



Urban Show

Urban Show
le 4 octobre 2008
à la Salle des Fêtes
de Grenade
James Deano



Un nouvel équipement dédié à la petite enfance en Save & Garonne

Le 12 décembre 2008 est une date importante pour le territoire : pose de la première pierre de la crèche intercommunale de Merville.

Cet équipement permettra de renforcer le maillage d'équipements dédiés à la petite enfance en Save & Garonne et d'aider le fonctionnement des structures.

Adhésion au Pays Girou Tarn Frontonnais

La Communauté de Communes Save & Garonne ainsi que la Communauté de Communes du canton de Cadours ont posé candidature auprès du Pays Girou Tarn Frontonnais.

Cette adhésion permettra de prétendre à des finances complémentaires : fonds Européen, Région, Département...

Le Relais Assistantes Maternelles : un lieu d'animation et d'information

Dans le cadre des animations des accueils collectifs, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) pour fêter Halloween a organisé un défilé de citrouilles et de petits monstres dans les rues de Grenade avec les Assistantes Maternelles du territoire accompagnées des enfants qu'elles accueillent.

Pour clôturer cette fin d'année riche en activités et pour fêter Noël, un spectacle est proposé aux enfants accueillis par les Assistantes Maternelles de Save & Garonne. Séverine Rouaud et Mélanie Frizon, éducatrices de jeunes enfants animent toute l'année six matinées par semaine d'éveil pour les enfants accueillis par les Assistantes Maternelles.

Les familles peuvent bénéficier des permanences du RAM : les lundis, mardis et jeudis après-midi à la Communauté de Communes, rue des Pyrénées à Grenade et d'une permanence téléphonique le lundi matin.

Le Relais

- vous informe sur les différents modes d'accueils des enfants de moins de 6 ans
- vous transmet les coordonnées des Assistantes Maternelles agréées et leurs disponibilités
- vous informe sur les démarches administratives à effectuer pour l'accueil de votre enfant, les aides auxquelles vous pourriez avoir droit...
- vous accompagne dans votre fonction d'employeur d'une assistante maternelle : droits, obligations, contrat de travail...

Agenda 21

Dans sa séance du 10 juillet 2008, le Conseil Communal a décidé de lancer une démarche Agenda 21, ce qui signifie « *Ce qu'il faut faire pour le 21^e siècle* ».

L'Agenda 21 représentera le projet de développement futur de la Communauté de Communes Save et Garonne : un développement durable, maîtrisé, c'est-à-dire sans piller ni abîmer nos ressources actuelles, en les préservant pour les prochaines générations. Le développement durable cherche à équilibrer l'épanouissement social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement.

Après un état des lieux complet du territoire, l'Agenda 21 se traduira par un programme d'actions concrètes, réalisées par les services communautaires et municipaux.

Aujourd'hui, la Communauté s'organise pour lancer ce projet, en recensant les élus intéressés pour le piloter et les agents chargés de sa mise en œuvre. Ce groupe de travail est en train d'être composé. Une de ses premières missions sera d'organiser une concertation avec tous les habitants sur le présent et l'avenir de la collectivité.

Gros encombrants

Jours et lieux de collecte des gros encombrants en porte-à-porte pour l'année 2009

Communes	Passage (1 fois par mois)	Dates
ONDES GRENADE ST-CAPRAIS	Le mercredi de la 1 ^{re} semaine de chaque mois	7 janvier - 4 février 4 mars - 1 ^{er} avril 6 mai - 3 juin 1 ^{er} juillet - 5 août 2 sept. - 7 octobre 4 nov. - 2 décembre
MONTAIGUT DAUX MERVILLE	Le mercredi de la 2 ^e semaine de chaque mois (excepté le jeudi 12/11/09)	14 janvier - 11 février 11 mars - 8 avril 13 mai - 10 juin 8 juillet - 12 août 9 sept. - 14 octobre jeudi 12 nov. - 9 déc.
ST-CEZERT LE BURGAUD LAUNAC	Le mercredi de la 3 ^e semaine de chaque mois	21 janvier - 18 février 18 mars - 15 avril 20 mai - 17 juin 15 juillet - 19 Août 16 sept. - 21 octobre 18 nov. - 16 déc.
BRETX THIL MENVILLE ST-PAUL LARRA	Le mercredi de la 4 ^e semaine de chaque mois (excepté décembre 2009)	28 janvier - 25 février 25 mars - 22 avril 27 mai - 24 juin 22 juillet - 26 août 23 sept. - 28 octobre 25 nov. - 16 déc.

Pour rappel, la collecte des encombrants est sur RDV au 05 61 82 63 74



Mon beau sapin !

Comme chaque fin d'année, le roi des forêts prend place dans nos salons pour décorer nos intérieurs.

Mais les fêtes passées, que faire de votre sapin naturel? Voici quelques bons conseils :

- Si vous avez fait le choix d'un sapin en motte, vous le planterez tout simplement dans votre jardin et ainsi en profiterez pendant des années (pensez à bien choisir son emplacement pour qu'il puisse grandir sans difficulté).
- Si toutefois vous avez choisi un sapin coupé, le bon geste est de le porter à la déchetterie de Grenade située route de Saint-Cézert, qui est à votre disposition **du lundi au samedi : 9 h à 12 h – 14 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 17 h (fermée le mardi et les jours fériés)**. Evitant ainsi les dépôts aux pieds des containers.

Si malgré tous ces conseils vous n'avez pas de solution, la CCSG vous propose une collecte gratuite des sapins naturels durant la semaine du 12 au 16 janvier.

**Inscription au 05 61 82 63 74
avant le 9 janvier.**



8^e Foire aux Livres




Espace Halle et Arts



Le Conseil Général, au quotidien à Grenade



Véronique Volto,
Conseillère Générale

■ Au début de l'automne se tient, à Grenade, « la journée des Associations ».

Il s'agit d'abord de veiller à bien inscrire les enfants et les adolescents dans les nombreuses activités sportives et culturelles, mais cette vitrine permet aussi à tout un chacun qu'il soit encore en activité ou qu'il soit retraité de s'adonner à ses passions. C'est enfin pour les

nouveaux habitants le gage d'une intégration réussie à notre communauté. À Grenade, les associations sont nombreuses et anciennes du Foyer Rural aux dernières activités sportives, la palette des choix est grande.

Cette journée, c'est un peu le triomphe du bénévolat, car chacun le sait bien sans bénévoles, sans engagement, sans disponibilité et sans passion, il n'y a pas une seule association qui puisse vivre. Combien de kilomètres parcourus en voiture les samedis et dimanches matins, pour emmener les enfants faire une « compet », combien de petits problèmes d'organisation à régler et tout cela sans jamais compter ?

Le Conseil Général est à l'écoute des associations dont il est le partenaire privilégié. Le rôle d'éducation culturelle et sportive des associations est reconnu pour les valeurs d'effort, de partage et de solidarité qu'elles prônent. Nombreuses sont les associations qui font appel au Conseil Général pour les remises de prix lors des compétitions, mais aussi pour les subventions de fonctionnement, sans parler de l'investissement dans la construction des équipements sportifs par exemple. Malgré les difficultés économiques que chacun constate, le Conseil Général et son Président ont bien l'intention de poursuivre dans la voie d'aider les communes à construire leurs propres installations.

Depuis plus de 20 ans, il apporte également son soutien aux écoles de sport en attribuant chaque année une dotation de fonctionnement et une aide en matériel en tenant compte des particularités de chaque discipline. Au fil des

ans, la remise des articles aux écoles de sport est devenue pour les services départementaux une véritable opération logistique. En octobre, la liste des associations est mise à jour, en novembre une enveloppe est allouée et les catalogues sont distribués, en janvier, les souhaits sont recueillis et les commandes sont passées auprès des fournisseurs, de mars à juin, les colis sont confectionnés puis remis à leurs destinataires avant les vacances pour que tout soit prêt pour la rentrée suivante.

Pour le Conseil Général, qui consacre chaque année 500 000 euros à cette opération, il s'agit de favoriser la pratique sportive dans le département à l'intention des 68 500 licenciés : football, sports de raquette, arts martiaux, gymnastique et rugby pour l'essentiel, mais également, sports nautiques, sports équestres et cyclisme.

Les jeunes sont également invités à assister aux grandes compétitions. À l'occasion de la dernière Coupe du monde football et de la Coupe du monde de rugby, le département avait acheté 1700 billets pour les distribuer dans les collèges et les écoles de sport. Avec la bourse du jeune espoir sportif, le Conseil Général, très attaché aux valeurs humaines mises en avant par la pratique sportive, récompense 20 jeunes sportifs âgés de 16 à 25 ans, suivant des critères sportifs et sociaux.

Bien que la loi ne l'y oblige pas, le Conseil Général s'investit aussi dans le domaine culturel par la construction d'équipements de proximité et le versement de subventions importantes aux associations culturelles.

Enfin, je suis très heureuse que dans le cadre du concours villes et villages fleuris, notre commune ait été primée par le Conseil Général : c'est la récompense de plusieurs années d'efforts. Merci et un grand bravo. En 2009, ensemble, nous assurerons le quotidien et préparerons l'avenir.

N'hésitez pas à me joindre : volto.v@wanadoo.fr ou à prendre rendez-vous au 05 34 33 33 75.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes.



Remise de récompense lors d'une manifestation sportive.



Cérémonie de remise des dotations sportives aux clubs.

Tous mes vœux
pour cette nouvelle année 2009.
Véronique Volto



Cercle Nautique - 1^{er} test hivernal

■ Le premier rendez-vous sportif majeur de ce début de saison a eu lieu à Grisolles le dimanche 9 novembre avec des conditions météo idéales.

Ce 1^{er} test hivernal dit « tête de rivière » concerne les rameurs des catégories cadets, juniors et seniors des clubs de la région Midi-Pyrénées, le parcours se déroule en bateau individuel sur une distance de 5 500 m. Le Cercle Nautique a présenté 13 rameurs qui obtiennent des résultats prometteurs pour la suite de la saison.



Catégorie cadette : FERRANTE Gaëlle 11^e; JEUNE HOMME Lauren et AZZHIRI Laetitia 18^e (sur 21 participants).

Catégorie cadet : DARTIGUES Anthony 21^e; PROUHA Pierre 31^e (sur 51 participants).

Catégorie junior homme : GUNTZ Léo 11^e; FEUILLERAT Nicolas 16^e; DALDOSSO Valentin 22^e; TAPHANEL Alexis 24^e (sur 35 participants).

Catégorie senior homme : LENFANT Christophe 20^e; DELLAVIA Arthur 25^e; LASTAPIS Mathieu 28^e; GERMAIN Marc 36^e (sur 39 participants)

Prochain rendez-vous au mois de février.

Sophrologie

Il est encore possible de s'inscrire aux séances de **sophrologie-relaxation** qui ont lieu tous les mercredis soir de **19 heures à 20 heures**.

Des stages d'une journée sont prévus pour le mois de février et mars dont les thèmes proposés sont :

- la sophrologie et la confiance en soi;
- la sophrologie et la récupération en énergie;
- la sophrologie et la gestion des émotions.

Pour toutes informations merci de contacter Marline Zocca, sophrologue, au 06 17 80 58 16

Echos du Grenade Cyclo Sport

■ La saison de cyclotourisme 2008 qui s'achève aura été riche en événements divers. Le calendrier proposé par le CODEP31 nous a permis d'emprunter des circuits variés et inhabituels.

Représentation du club aux randonnées organisées par Revel, L'Isle-Jourdain, Gourdan-Polignan, Boulogne-sur-Gesse, Falguières, Saint-Orens, Beauzelle... Le week-end en Dordogne a séduit tous les participants. Cette formule sera reconduite en 2009, la destination est à déterminer. Bonne fréquentation des sorties dominicales et toujours l'imposant peloton sur les circuits hebdomadaires, en moyenne 20 cyclos.

Pour 2009, divers projets sont à l'étude, notamment en septembre un week-end en Provence. Lors de ce séjour, deux possibilités : ascension du Mont-Ventoux pour les plus courageux, circuit sur les belles routes provençales pour les autres.

Sachant que l'assurance contractée par le club couvre les personnes non licenciées pour trois sorties, j'invite les cyclotouristes solitaires du canton à venir découvrir notre club lors de nos sorties dominicales ou hebdomadaires le lundi et jeudi. Évoluer au sein d'un groupe est très agréable, vous serez surpris de constater que vous roulez sans forcer, de plus, des liens d'amitié et de convivialité se tisseront.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Rendez-vous en 2009...

Jean-Claude BILLIERES

Pour mieux nous connaître, visitez le site internet du Grenade Cyclo Sport : <http://cyclogrenade.free.fr> ou contactez Jean-Claude BILLIERES : 05 61 82 48 64 E-mail : jclaud.billieres@free.fr



Grenade Volley Ball

Résultats de début de saison 08-09 et événements à venir



Phase de jeu au gymnase de Grenade

Une école de volley en pleine progression: n'hésitez pas à contacter le GVB pour une inscription en cours d'année.

Les équipes poussines participent à des tournois qui permettent de commencer à mettre en pratique les gestes fondamentaux du volley, dans une ambiance de compétition. Cependant l'accent est plus mis sur le jeu collectif, le respect des règles, que sur les résultats à proprement parler.



L'équipe minime après sa victoire sur l'équipe de L'Union

Nos équipes benjamines et minimes font cette année un démarrage en trombe: l'équipe minime est actuellement première de sa poule. Elle a fait une progression technique impressionnante. L'équipe benjamine (et benjamin, car nous avons maintenant plusieurs recrues masculines) a gagné son premier match de championnat et se trouve également engagée en coupe de France.

L'équipe cadette souffre encore de manque d'effectif, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, afin de participer à cette dynamique vraiment encourageante de l'école de volley.

Un début de championnat compétition adulte très accroché

Les équipes féminines adultes de niveau régional 1 et 2 évoluent aux alentours de la sixième place de leur championnat respectif, alors que notre équipe N3 a du mal à développer son jeu en ce début de saison: tout le club leur souhaite une bonne deuxième partie de saison. N'hésitez pas à venir les encourager lors de leur match à domicile.

Une belle dynamique des équipes loisir

Poursuivant notre volonté de développer le volley pour tous en parallèle de la filière compétition, nous notons des résultats très encourageants des équipes « loisir ».

L'équipe féminine loisir (FSGT), que l'on peut qualifier d'historique, les fameuses Bibi's, évolue en milieu de tableau. L'équipe masculine loisir (FSGT) créée cette année, montre une belle santé puisqu'elle se trouve à la deuxième place de sa poule. L'engouement des joueurs de cette catégorie va peut-être nous conduire à inscrire deux équipes l'année prochaine.

Les manifestations du club.

Mise en place d'un trophée Quessada

Fête de fin d'année 2008: rencontre parents/enfants du club le 20 décembre 2008 l'après-midi. Un goûter suivra. Un match officiel de l'équipe N3 clôturera la soirée à partir de 18h00. Cette manifestation peut être l'occasion pour une prise de contact avec le club.

Tournoi de la Ville – Trophée Quessada: du 25 au 27 juin 2009, le club réitérera la formule « green volley » qui a rencontré, l'année dernière, un vif succès auprès des équipes loisirs et des équipes confirmées.

Thierry Fol, vice-président du GVB

INFORMATIONS PRATIQUES:

GRENADE VOLLEY BALL
12, rue Roquemaurel 31330 Grenade-sur-Garonne

Président:

Remi Reurer - 05 61 82 54 19

Vice-président:

Thierry Fol - 05 61 82 97 51

Secrétaires:

Ghislaine Biennes - 05 61 82 86 73

Nicole Leclézio - 05 61 82 36 55

Trésorière

Tatiana Soulier - 05 62 21 10 43

CONTACT CLUB: 06 75 74 76 59

ou site internet de la mairie

ou site internet du GVB: www.gvb.free.fr



Les Pieds Hauts Laid



■ Le club de randonnées en montagne de Grenade « Les Pieds Hauts Laid » a participé, pour sa première année, au forum des associations de Grenade qui s'est déroulé à la salle des fêtes le samedi 6 septembre au matin, et ce afin de se faire connaître des Grenadains.

Créé le 14 juillet 2008 à l'initiative de Stéphane, Émilie, Gilbert et René, « Les Pieds Hauts Laid » ont pour objectif



De gauche à droite : Stéphane, Émilie, Gilbert et René

de rassembler des amateurs de montagne et de leur proposer des sorties de différents niveaux. Nous sommes une section du Club Alpin Français de Toulouse, et les sorties peuvent également s'organiser en collaboration avec cette structure. Ainsi nous pouvons profiter du matériel qu'ils mettent à notre disposition.

Pour contacter l'association :
lespiedshautslaid@live.fr ou site internet www.lespiedshautslaid.fr



Lacs du Boum

Gymnastique Volontaire de Grenade

■ Nous sommes repartis pour une année... en forme !

Bravo à tous les nouveaux, qui sont venus nombreux nous rejoindre et bravo également à toutes celles et tous ceux qui ont renouvelé leur adhésion. Nous sommes à ce jour 166 adhérents. Nous rappelons pour ceux qui ne connaissent pas encore la Gymnastique Volontaire, que les cours permettent d'acquérir et de garder la forme dans la convivialité. Plus de renseignements sur le site : <http://vggrenade.canalblog.com>

La GV s'adresse également aux enfants. Les 3 cours sont complets avec 42 enfants de 4 à 12 ans, dont 11 bénéficient de la carte Pass de la mairie. Le mercredi, c'est Inca Raymond comme l'année précédente qui anime le cours dans la salle du judo. Les cours du vendredi ont, quant à eux, connu du changement. Ils sont animés maintenant par Delphine

Mousset, qui fut aidée en début de saison par Chantal Athier, que nous remercions vivement pour son coup de main pour assurer la transition. De plus pour des raisons de planning d'occupation des salles, les cours du vendredi se déroulent maintenant dans la salle "du préau". Nous remercions la mairie qui a équipé la salle en tapis, pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et qui a aménagé un local de rangement.

Enfin voici déjà quelques dates à retenir :

12 décembre : le goûter de Noël pour tous les enfants, 18 heures, salle 5 bis.

16 janvier : la galette des rois pour tous, 20 heures, salle du Préau.



Contacts	Téléphone	Email
Isabelle CHAILLAT	06 63 52 16 00	Chaillat.isabelle@orange.fr
Annick GIRARDOT	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie LORAS	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@orange.fr
Gilda MATHIEU	05 61 82 55 88	Gilda.mathieu@libertysurf.fr
Notre site : http://vggrenade.canalblog.com		





Un aperçu du futur lac des Gargasses qui, nous le souhaitons, sera ouvert à la pêche en 2010. Un alevinage régulier est effectué chaque année depuis 2007.



Réhabilitation d'une frayère à carnassier sur la Garonne en septembre.

COMMUNIQUÉ

Les Sociétaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2008 à 9h30 – Salle Formation INCA (ancien collège).

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Compte rendu financier
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Élection des délégués à l'A.G. de la Fédération de pêche de la H.-G.
- Désignation des candidats au Conseil d'administration de la Fédération.
- Questions diverses.

Les Pescofis

Lâchers de truites au Canalet

Lâchers pour Noël et le Jour de l'an
et les 7 février, 14 mars, 28 mars,
11 avril et 1^{er} mai 2009



Une rétrospective en images...



Club Anglais de Grenade

Cours d'Anglais pour adultes et enfants

Les adultes – Les jeudis

Les cours sont proposés aux adultes qui souhaiteraient améliorer et pratiquer correctement l'anglais. Afin de créer un environnement qui soit divertissant ainsi qu'interactif, plusieurs méthodes sont utilisées: essentielle-ment la communication orale, la grammaire et le vocabulaire, des jeux de rôles, (scénarios hôtels, restaurant, téléphonique...) des exercices d'écoute, des sujets d'actualité, des jeux... Le tout dans une ambiance conviviale.

Les enfants de 5 ans à 11 ans Les samedis matins

Les cours sont basés sur le cursus national pour chaque âge. Les cours permettent l'apprentissage de l'anglais, en petits groupes, sous forme de jeux de rôles, en musique, par les mouvements, les dessins, la cuisine... Le but étant d'apprendre l'anglais par des activités ludiques.

Les cours sont donnés dans la salle 5 bis, Préau de l'Ancien Collège de Grenade.

Les cours d'anglais sont assurés par Penelope Pugh. Cette intervenante est anglaise, diplômée d'anglais, elle parle aussi le français. Elle enseigne l'anglais depuis plusieurs années dans les écoles primaires et dans les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

Renseignements : Penelope Pugh
06 73 14 90 36

Rock'N'Roll Company



Soirées Rock et Salsa du **ROCK'N'ROLL COMPANY** de Grenade
Saison 2008-2009

Le Rock'n'Roll Company de Grenade organise tout au long de l'année, des soirées Rock et Salsa à la salle des Fêtes de Grenade.

Ces soirées (avec ou sans orchestre) s'adressent à tous ceux qui aiment écouter de la bonne musique et danser dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Bien sûr, c'est l'occasion pour les élèves danseurs de faire connaître leur école à leur famille et amis... Mais aussi de retrouver d'autres amis danseurs et de s'amuser sur des morceaux de musique déjà entendus en cours.

Pour d'autres, ce sera l'occasion de s'imprégner de l'ambiance Rock et Salsa.



Domi et André avec l'un de leurs 6 groupes d'élèves

Nos prochaines soirées

À la salle des Fêtes, de 22 heures à 2 heures
70% Rock, 20% Salsa, 10% autre.

Samedi 20 décembre: spectacle des compétiteurs du TRAC Toulouse suivi d'une soirée

Samedi 17 janvier

Samedi 21 mars

Samedi 16 mai

Confrérie de la Saucisse de Grenade



11^e CHAPITRE DE LA CONFRÉRIE DE LA SAUCISSE À GRENADE

DIMANCHE 17 MAI 2009

À 11 h 00 défilé des Confréries
Suivi du chapitre d'intronisations

**13 h 00 REPAS DANSANT OUVERT À TOUS
MENU GOURMAND 40 euros**

(S'inscrire avant le 10 mai 2009)

**ORCHESTRE VARIÉTÉS MUSETTE
Pierre LEBRUN**

Renseignements et inscriptions
Office de Tourisme – Tél : 05 61 82 93 85

Grand Chancelier :

J.-P. Richerol 15 allées Alsace-Lorraine
Tél./fax : 05.62.79.29.48

Grand Tabellion :

G. Ferrand 15 rue du 11 Novembre - Tél : 06.07.40.49.73



Foyer Rural 2008-2009



Les ateliers :

Art floral, belote, danse classique, danses de salon, échecs, informatique, peinture, dessin, peinture sur soie, photo, scrapbooking, œnologie, tarot, théâtre, yoga...

Les nouveautés :

Loisirs créatifs : Deux journées pour créer sa déco de Noël : les 12 ou 19 décembre

Informatique : un nouvel animateur pour les débutants et des sessions de quatre semaines sur des thèmes prédéfinis pour approfondir vos connaissances. Première séquence : la photo argentique et l'informatique.

Danses de salon : Un cours tous les lundis soir et une soirée dansante au foyer ouverte à tous le quatrième vendredi de chaque mois.

Broderies et Cie : Un atelier où l'on échange son savoir en broderie, patchwork, point compté...

Yoga : des cours de Yoga relaxation tous les jeudis matins et/ou lundis après-midi.



Les spectacles programmés :

Décembre :

« **L'atelier** » : théâtre, les 12 et 13, à 20h30.

« **La princesse au gros nez** » : théâtre, le 21, à 17h.

Janvier :

Matches d'improvisation : théâtre, le 10 à 20h30.

« **J'y suis... j'y reste** » : théâtre, le 17 à 20h30.

« **Les bonnes** » : théâtre, les 23 et 24 à 20h30.

« **Soirée dansante** » : le 30, à 21h.

« **Ma belle-mère est givrée** » : théâtre, le 31 à 20h30.

Février :

« **Soirée dansante** » : le 27, à 21h.

« **L'île aux esclaves** » : théâtre, le 28 à 20h30.

Et un spectacle enfants : le mercredi 18.

Foyer Rural Grenade : 05 61 82 69 65

26A rue Victor-Hugo GRENADE

L'accueil est ouvert :

Mardi et mercredi : 9h – 13h et 14h – 17h30

Jeudi : 9h30 – 13h et 14h – 17h



Entreprise d'Insertion : une structure à double compétences

Les Entreprises d'Insertion par l'activité économique ont un savoir-faire reconnu, tant dans les domaines techniques que dans leur vocation sociale auprès des publics qu'elles accueillent.

Ce sont des unités de production juridiquement autonomes, économiquement viables, s'appuyant sur des réseaux pour réinsérer des personnes, socialement et professionnellement.

L'activité économique est notre outil...

Notre activité se situe dans les espaces verts et le nettoyage. Nous travaillons pour le compte de clients publics ou privés, nous attachant à privilégier la qualité du service rendu et le sérieux de nos réalisations.

Nous disposons pour cela, d'un encadrement qualifié et nos règles de fonctionnement sont les mêmes que celles de toutes autres entreprises, car nous sommes soumis aux mêmes exigences (y compris l'application des conventions collectives).

Entreprise d'Insertion

...l'insertion est notre finalité

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble du réseau social qui soutient et renforce notre démarche. Au sein de l'entreprise, nous tentons de mettre en œuvre un parcours d'insertion pour chaque personne accueillie. Chaque responsable, encadrant, chef d'équipe, est partie prenante dans cette démarche.

L'activité salariée est une condition de l'insertion, une composante de la relation sociale, à la fois source d'émulation et stimulation indispensable à la réussite d'un parcours d'insertion. L'économique et le social s'imposent comme deux pôles associés dans la double visée de l'équilibre économique de la structure et de la reconstruction sociale des personnes accueillies.

L'Entreprise d'Insertion n'a pas à choisir entre le social et l'économique : elle les assume tous les deux.

Association Loi 1901

19, avenue Lazare-Carnot 31330 GRENADE

05 61 82 93 89 – actif.grenade@wanadoo.fr





Multimusique

La navette Cultur'sport

■ L'idée de cette navette est de faciliter l'accès aux manifestations culturelles et sportives pour les jeunes de notre territoire.

Des jeunes nous sollicitent régulièrement pour exprimer leur frustration de ne pouvoir assister aux différentes manifestations culturelles et sportives de la région. Il s'agit souvent d'un problème d'encadrement et d'absence de transports en commun sur les horaires des concerts, spectacles, matchs... Les jeunes sont ensuite

raccompagnés jusqu'à leur domicile.

Ainsi les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer seuls peuvent accéder facilement aux diverses manifestations culturelles et sportives ayant lieu dans la région de Grenade (environ 50 km aux alentours de Grenade). Une modeste participation est demandée aux jeunes pour couvrir une partie des charges liées à cette action.

Nous mettons en place des partenariats avec différentes salles de la région et partenaires (Avant-Mardi réseau des salles musique actuelle, et Culture du Cœur, TFC, Stade Toulousain) afin de proposer des tarifs avantageux voire des gratuités aux personnes les plus modestes.

Nous tentons également, à travers la navette Cultur'sport, de venir en aide et de responsabiliser les jeunes sur des questions de sécurité routière.

Cette année, une quarantaine d'adolescents ont bénéficié de la navette sur 8 manifestations culturelles et sportives. Nous venons de signer un partenariat avec « Cultures du Cœur » qui va nous permettre de proposer à l'ensemble de nos adhérents une programmation beaucoup plus riche et variée, ainsi que quelques gratuités sur des concerts, spectacles et rencontres sportives.

Renseignement pour la saison de la navette cultur'sport : début janvier 2009.

« A2M » Ateliers de musique Actuelle La musique pour les plus petits !



■ Multimusique propose des cours d'Éveil musical dès 4 ans. Des intervenants spécialisés auront à cœur d'éveiller votre enfant au plaisir de la musique et leur donner des bases solides pour leur futur apprentissage instrumental.

Éveil Musical : ouvert aux enfants de 4 à 6 ans. Jouer avec sa voix, produire et écouter des sons,

apprendre des chants dans un répertoire culturel élargi. Lier le corps et la voix, s'exprimer avec son corps sur une musique, vivre la notion du rythme, découvrir et jouer avec des instruments percussifs...

Multimusique préconise les méthodes les plus récentes pour un épanouissement personnalisé et optimal de votre enfant. Les cours sont variés et ludiques !

Inscription toute l'année.
N'hésitez pas à nous contacter !
Infoline 05 62 79 23 93
www.multimusique.net
multimusique2@wanadoo.fr



■ L'équipe du Cinéma de Grenade vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Une idée cadeau pour vos proches ?
Pensez à la carte d'abonnement au cinéma : 10 séances à tarif réduit !

Le site du Cinéma fait peau neuve !
Le nouveau site du cinéma de Grenade est maintenant en ligne. Vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : www.grenadecinema.fr
Avec une interface plus claire, des fonctionnalités accrues et un contenu

plus vivant (programmation, résumés de films, bandes annonces...), nous espérons que ce nouveau site vous plaira et qu'il saura répondre à vos attentes.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions sur cette nouvelle version.

Parmi les activités du cinéma, nous réalisons :

> Le cycle ciné-souvenir

Un mercredi par mois, nous vous proposons un grand classique du cinéma à découvrir ou redécouvrir. Ce mois-ci, en hommage à Paul Newman : *Luke la main froide*, le 17 décembre à 21 heures.

> École et cinéma

Le cinéma de Grenade est partie prenante du dispositif « école et cinéma », en collaboration avec l'Académie de Toulouse. Ce partenariat permet à des écoles de Grenade et des environs de bénéficier d'une séance de cinéma par trimestre, accompagnée de documents pédagogiques autour des films.

Ce trimestre, ont été projetés : *La planète sauvage*, pour le cycle 3 ; *Les contes de la mère poule*, pour le cycle 2.

Par ailleurs, le cinéma propose des séances scolaires à la demande.

À bientôt,
L'équipe du Cinéma de Grenade



> Décembre

12, 13 et 14 décembre
le Père Noël fait son show,
 7^e édition
 Multimusique
 Salle des Fêtes de Grenade

12 et 13 décembre à 20 h 30
L'Atelier – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

17 décembre à 21 heures
Luke la main froide
 Cinéma de Grenade

20 décembre à 22 heures
Soirée Rock et Salsa
Rock'N Roll Company
 Salle des Fêtes de Grenade

21 décembre à 17 heures
La princesse au gros nez – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

> Janvier

10 janvier à 20 h 30
Matches d'improvisation – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

Mardi 13 janvier 2009, à 18 h 30
Rémy ANDRÉ, Maire de Grenade,
présentera ses vœux à la population
 Salle des Fêtes.

17 janvier à 20 h 30
J'y suis, j'y reste – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

17 janvier à 22 heures
Soirée Rock et Salsa
Rock'N Roll Company
 Salle des Fêtes de Grenade

23 et 24 janvier à 20 h 30
Les Bonnes – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

30 janvier à 21 heures
Soirée dansante
 Foyer Rural de Grenade

31 janvier à 20 h 30
Ma belle-mère est givrée – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

> Février

18 février
Spectacle pour enfants
 Foyer Rural de Grenade

27 février à 21 heures
Soirée dansante
 Foyer Rural de Grenade

28 février à 20 h 30
L'île aux esclaves – Théâtre
 Foyer Rural de Grenade

Au menu des Fêtes de Noël

**Animation
à Saint-Caprais le
19 décembre 2008**

Après-midi conviviale
 au Foyer Rural,
 à partir de 15 heures,
 avec la présence
 du Père Noël.
 Toute la population
 est invitée.

Messe de Noël
 à 18 heures
 en l'église
 de Saint-Caprais.

**Venez retrouver
le Père Noël,
le samedi
20 décembre
à partir
de 16 h 30,
autour de
la Halle.**



Grenade s'illumine...

La Municipalité met Grenade en lumières à l'occasion des Fêtes de fin d'année, et vous invite à illuminer vos façades et jardins.



Colis de Noël

À l'occasion des Fêtes, la commune offre un colis aux personnes de 75 ans et plus.

Si vous êtes nés avant le 31/12/1933, si vous n'avez pas reçu de colis les années précédentes ou bien si vous êtes arrivés sur la Commune en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter au 05 61 37 66 08.



Le Noël 2008 des commerçants

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association des Commerçants de Grenade vous invite à redécouvrir votre centre-ville vêtu de ses habits de fête.

Nous avons tout prévu pour rendre vos achats agréables et légers : des **porteurs de paquets** à la sortie des magasins (ne vous inquiétez pas, vous les reconnaîtrez sans problème !) ainsi que des **vélos-taxis**, seront à votre disposition et vous raccompagneront avec le sourire jusqu'à votre voiture et le tout en musique !

Pour les petits anges de Grenade, l'Association des Commerçants leur donne rendez-vous sous la Halle, **samedi 20 décembre 2008 à 16 h 30 pour un spectacle gratuit, « Les Acolytes de Marguerite »** où musique et marionnettes les entraîneront vers un monde enchanteur et poétique.

Parallèlement, un **grand jeu-concours**, sans obligation d'achat, est organisé à l'échelle départementale **du 13 au 21 décembre**. Venez nombreux remplir les bulletins de participation chez vos commerçants du centre-ville ! Plusieurs gros lots (voitures, voyages, etc.) sont à gagner par tirage au sort (remise des prix courant janvier 2009).

Ouvertures exceptionnelles des commerces à Grenade : dimanche 21/12 matin, lundis 22/12 & 29/12 toute la journée.

À bientôt !